



POLITIQUE

Lisette Lapointe choisie comme candidate du PQ dans Crémazie

Page A 3



LE MONDE

L'APEC divisée au sujet de la Corée du Nord

Page B 1

www.ledavoir.com

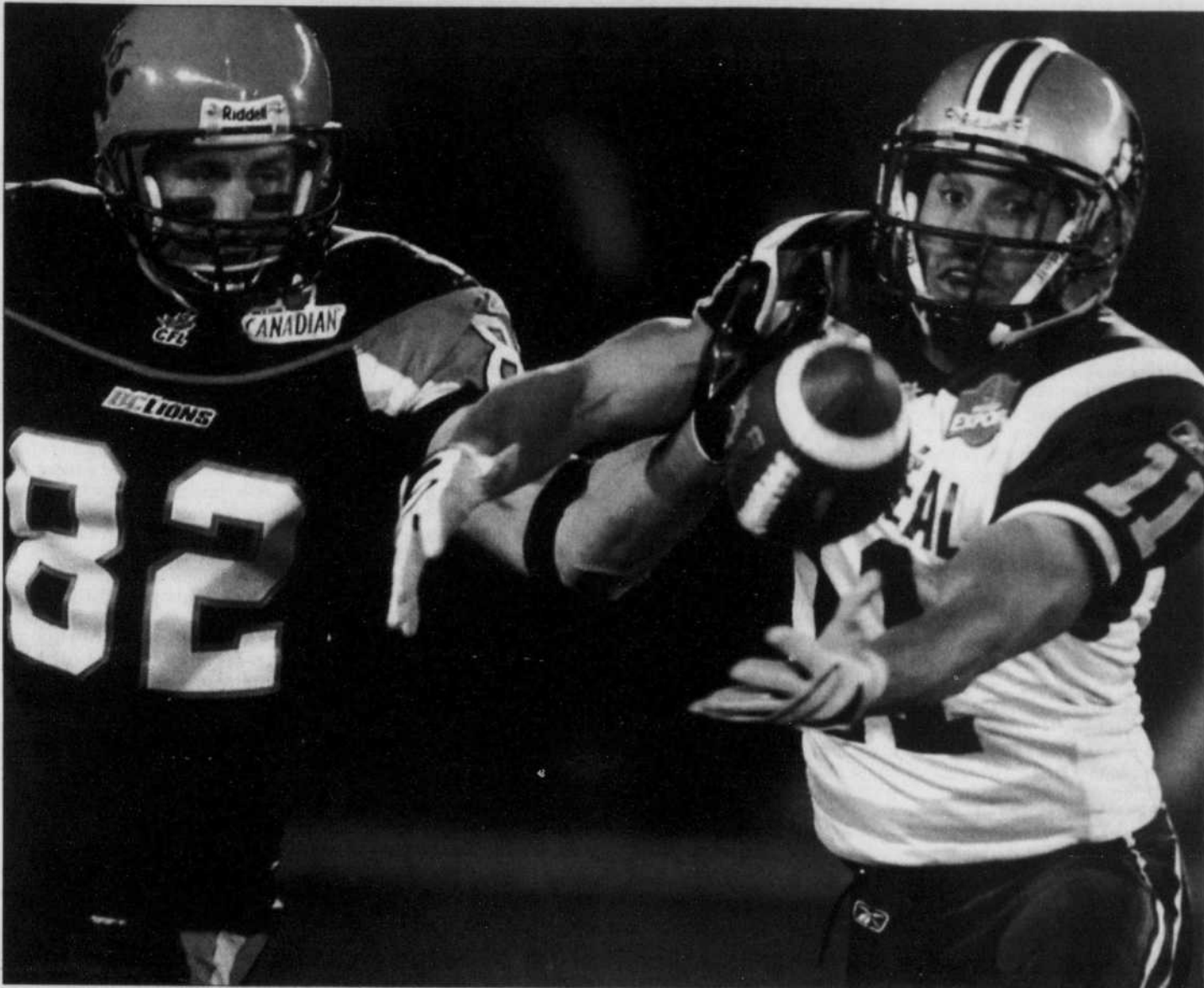
LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 264

LE LUNDI 20 NOVEMBRE 2006

88¢ + TAXES = 1\$

La bataille de la coupe Grey



FRED GREENSDALE REUTERS

CHIP COX, des Alouettes de Montréal, s'interpose entre le ballon et Jason Clermont, des Lions de la Colombie-Britannique...

Une armée en Afghanistan ou aux Jeux de Vancouver?

Une note interne souligne l'impossibilité de remplir simultanément deux missions en 2009-10

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Qu'il le veuille ou non, le gouvernement canadien devra vraisemblablement retirer d'Afghanistan la vaste majorité de ses troupes en 2009.

C'est ce qu'on apprend en lisant une note interne préparée par les spécialistes militaires à l'intention du ministre de la Défense, Gordon O'Connor.

Planifier la sécurité exigée par les Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et y répondre est une activité prioritaire importante...

VOIR PAGE A 8: ARMÉE



Karine Vanasse dans une scène d'October 70 de la CBC

La série de la CBC sur le FLQ

La guerre, yes mon colonel

La télévision de la CBC diffuse ces jours-ci une série consacrée au FLQ. Le Devoir a demandé à l'écrivain Louis Hamelin, passionné de longue date par le souvenir d'Octobre 70...

LOUIS HAMELIN

Une des décisions les plus discutables des scénaristes de la série diffusée cet automne par la CBC est de redonner vie, contre toute évidence historique...

VOIR PAGE A 8: GUERRE

INDEX

Table with 2 columns: Topic and Page number. Includes Announces, Avis publics, Convergence, Culture, Décès, Économie, Éditorial, Idées, Météo, Monde, Mots croisés, Religions, Sudoku, Télévision.



Bien vieillir

La nutrition, clé de la longévité ?

Voici la suite de notre dossier amorcé samedi portant sur les secrets d'une vie longue et harmonieuse. Aujourd'hui: le rôle primordial de la nutrition.

PAULINE GRAVEL

La stratégie la plus efficace pour allonger la durée de la vie se trouve probablement dans la nutrition. Dans le choix des aliments que l'on ingère, direz-vous. Évidemment, mais surtout dans la quantité.



MYCHELLE DANIAU AGENCE FRANCE-PRESSE

Le vieillissement peut être freiné par un régime pauvre en calories et riche en antioxydants.

L'expérience a été tentée depuis quelques années sur nos proches cousins, les singes rhésus. Et les résultats sont stupéfiants.

soumis à une restriction calorique qui les condamne à consommer environ 30 % de moins de calories que

VOIR PAGE A 4: NUTRITION

L'ENTREVUE

Qui a tué Jean Dominique ?

La fille du journaliste haïtien, l'écrivaine Jan Dominique, est réfugiée à Montréal où elle se consacre à la littérature

Le meurtre du grand journaliste haïtien Jean Dominique, en 2000, n'a pas encore été élucidé. Sa fille Jan, également journaliste, a fui le pays et vit actuellement à Montréal où elle prépare un roman sur le thème de la culpabilité.

ISABELLE PORTER



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

L'écrivaine Jan Dominique

Québec — Il y a trois choses qui frappent dans L'Agronome. D'abord, le personnage de Jean Dominique, cette formidable grande gueule mue par la conviction, la colère et un charisme fou.

VOIR PAGE A 8: DOMINIQUE

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE



Fripions ancestraux

348 pages • 10,95 \$

www.livres-bq.com

## LES ACTUALITÉS

## Les usagers d'hôpitaux demandent aux spécialistes de surseoir à leurs moyens de pression

FABIEN DEGLISE

Le bras de fer entre les médecins spécialistes et le gouvernement inquiète le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) qui appelle aujourd'hui les intensivistes, orthopédistes ou encore obstétriciens, pour ne citer qu'eux, à «surseoir à leurs moyens de pression» et à cesser de «prendre la population en otage.»

«Dès qu'il y a des tensions dans le système de la santé, ce sont toujours les patients qui en font les frais, a expliqué hier au Devoir Jean-Marie Dumesnil, président du RPCU. Or, nous sentons actuellement beaucoup de craintes chez les usagers, dont la confiance dans le système est déjà passablement ébranlée en raison des listes d'attente. Et la rigidité des spécialistes n'est pas pour les rassurer.»

Vendredi dernier, les médecins spécialistes ont rejeté en bloc l'offre du gouvernement qui a mis sur la table de négociation une augmentation de salaire de 12,5 % sur six ans. Comme point de départ des discussions, a expliqué le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

Les spécialistes ont justifié en partie cette attitude par la présence dans l'environnement de négociation salariale d'une loi spéciale adoptée l'an dernier par Québec pour fixer les conditions de travail de cette catégorie de médecins. La mesure législative est vertement dénoncée par la Fédération des médecins spécialistes du Québec depuis son adoption.

Or, l'inflexibilité des spécialistes n'est pas rassurante pour le RPCU qui dénonce au passage le «manque d'ouverture dont fait preuve le nouveau président de la fédération, Gaétan Barrette», dit M. Dumesnil. «Nous ne voulons pas que la population, qui n'a pas les moyens de se défendre, soit encore une fois prise en otage. C'est déjà un exploit d'obtenir un rendez-vous avec un spécialiste

dans des délais raisonnables. Avec les moyens de pression, la situation va empirer. Les spécialistes devraient le comprendre en faisant passer les intérêts de leurs patients avant leurs intérêts personnels.»

Se disant très préoccupé, le regroupement demande donc aux médecins de retourner très vite à la table de négociation afin de dénouer rapidement la crise dans laquelle Québec et spécialistes se trouvent. Le groupe de pression représentant les malades demande aussi à la Fédération d'accepter l'offre de médiation que propose Québec pour sortir de l'impasse.

### Une plaie

Les craintes du RPCU vont dans le même sens que celles exprimées hier par le Conseil pour la protection des malades qui dit lui aussi «s'inquiéter sérieusement» du risque que font peser les moyens de pression des médecins spécialistes sur les patients. L'organisme a d'ailleurs demandé au Conseil des services essentiels de garder un œil sur les discussions en cours entre Québec et les spécialistes afin de représenter les intérêts des malades.

Outre la clientèle des hôpitaux, la crise actuelle touche également les médecins en devenir dont la formation universitaire est actuellement bouleversée par les moyens de pression. Les médecins spécialistes refusent d'encadrer les médecins résidents et les étudiants en médecine.

Pour le Regroupement provincial des comités des usagers, cela n'est d'ailleurs pas une bonne idée, car, «s'ils voient la fin de leurs études repoussée, il faudra attendre un an de plus avant que de nouveaux diplômés viennent combler les effectifs.» Une plaie quand on sait que «[les médecins spécialistes] sont déjà insuffisants pour répondre à la demande», indique M. Dumesnil.

Le Devoir

## EN BREF

### La STM mise en demeure

Plusieurs agents de surveillance du métro ont décidé d'envoyer une mise en demeure à la Société de transport de Montréal (STM) pour l'obliger à «suspendre volontairement le processus» d'embauche de la future unité métro de la police, qui doit prendre le relais des agents de surveillance vers la fin de l'hiver 2007. Selon une avocate qui représente une trentaine d'agents, Marie-Noël Jacob, on veut ainsi signifier les «irrégularités manifestes

du processus, le côté discriminatoire, le résultat qui fait que plusieurs agents d'un certain âge, qui n'étaient pas les plus jeunes, n'ont pas été retenus». En tout, quelque 51 agents ont été refusés. Ces derniers ont aussi affirmé n'avoir eu que quelques jours pour se préparer à un test d'aptitude physique. La commandante de la future unité du métro, Hélène Charron, a répliqué que les agents ont été prévenus près de quatre mois avant leur test physique, ajoutant que plusieurs agents de plus de 40 ans ont réussi l'épreuve. — Le Devoir

Congrès de l'ADQ

## Dumont promet une plate-forme électorale pragmatique

Le programme sera rendu public avant Noël

ROBERT DUTRISAC

Trois-Rivières — Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, veut que son parti soit le premier à présenter son programme électoral et s'est engagé à le rendre public d'ici à Noël. Mais l'abolition des commissions scolaires n'y figurera pas malgré une résolution en ce sens adoptée par les militants adéquistes.

L'ADQ n'aura pas le temps, d'ici au dévoilement de sa plate-forme électorale, d'accoucher d'une solution de rechange aux commissions scolaires et de mener des consultations à ce sujet avec le milieu de l'éducation, a indiqué, hier, Mario Dumont lors de la conférence de presse qui clôturait le 6<sup>e</sup> Congrès général de la formation politique. «Penser que tout cela sera fait d'ici quelques semaines, ça me paraît optimiste», a-t-il dit. Son parti s'engagera toutefois à dégraisser l'administration du réseau de l'éducation. «On est commis à un grand ménage, à un grand dégraissage de l'administration pour remettre de l'argent dans les écoles.»

Dans le discours qu'il a livré devant quelque 300 membres de l'ADQ, Mario Dumont a vilipendé le chef du Parti québécois, André Boisclair, pour sa mollesse sur la question des accommodements raisonnables. Il est «curieux qu'un successeur de René Lévesque ne soit pas capable de relever le menton pour dire haut et fort que le Québec a le droit d'exister». Le chef adéquiste, qui estime que certains accommodements consentis aux communautés culturelles ne respectent pas les valeurs communes québécoises, notamment l'égalité entre les sexes, s'était fait cinglant

à l'endroit de M. Boisclair samedi dans son allocution d'ouverture du congrès. «On ne peut pas défendre l'identité québécoise avec un gruaud de mots que personne ne comprend», avait-il lancé.

Mario Dumont a aussi écorché Jean Charest qui est incapable d'agir, selon lui, de crainte de faire des gaffes, incapable aussi de susciter l'espoir qui a déjà animé la société québécoise à l'époque de Robert Bourassa ou du premier gouvernement de René Lévesque. Le Québec traverse «une époque politique terne», a-t-il déploré.

### Des propositions «réalisables»

Ayant tiré des leçons de l'élection de 2003, Mario Dumont promet que la plate-forme électorale de son parti sera pragmatique et que les propositions qu'elle contiendra seront «réalisables». Ce sera «néanmoins du changement. On n'est pas pour faire du pareil au même».

Dans la plénière commencée samedi et qui s'est poursuivie hier, les militants adéquistes ont débattu longuement d'une proposition visant à promouvoir la «non-mixité» des écoles pour contrer le décrochage scolaire chez les garçons. Ce débat a tourné rapidement en un combat des sexes dans lequel les hommes intervenaient en faveur de l'abolition de la mixité dans les écoles et les femmes, pour sa conservation. Les adéquistes ont finalement adopté une proposition voulant que l'abandon de la mixité dans certaines écoles ne soit qu'un des moyens envisagés.

En matière d'éducation, les membres de l'ADQ ont voté en faveur de résolutions qui vont à l'encontre de la réforme scolaire ins-

taurée à l'heure actuelle. Ainsi, ils exigent un bulletin «chiffré», qui compare les élèves entre eux plutôt que les évaluations alphabétiques des compétences transversales. Ils préconisent aussi la réintroduction du redoublement en cas d'échec scolaire. À l'égard du réseau de l'éducation, M. Dumont en a appelé à «la fin de l'incompétence transversale».

Pour l'enseignement de l'anglais, les adéquistes préconisent des cours intensifs à la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire. Ils souhaitent par ailleurs que les diplômés spécialisés — en français, en histoire ou en physique, par exemple — puissent enseigner après l'obtention d'un certificat en pédagogie d'une durée d'un an plutôt qu'on leur impose une formation de quatre ans en pédagogie.

S'il est porté au pouvoir, Mario Dumont promet de tenir une commission d'enquête publique sur la situation dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) à l'exemple de la commission Parent sur l'éducation dans les années 60, «une commission non pas pour trouver trois ou quatre coupables à gauche et à droite, [mais] une réflexion complète de la société».

L'ADQ veut se positionner comme le parti de la famille, et ses militants ont adopté samedi une série de propositions qui confirment cette orientation: allocation compensatoire pour les parents qui n'envoient pas leurs enfants d'âge préscolaire à la garderie à 7 \$, allocation de 5000 \$ à la naissance d'un troisième enfant ou après son adoption, aide financière pour les traitements de l'infertilité.

Le Devoir

# Parce qu'on est si bien chez soi.

## Amélioration du crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée

Chaque rire, chaque fête, chaque souvenir vivent dans votre domicile. C'est pourquoi ce lieu vous tient tant à cœur.

Vous avez 70 ans ou plus. Saviez-vous que, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, vous aurez droit à un crédit de 25 % sur de nombreux services à domicile, comme l'entretien ménager, le déneigement ou les visites d'une infirmière ?

Cela signifie que vous pourrez bénéficier d'une aide financière plus généreuse pour que vous puissiez accueillir encore bien des souvenirs dans votre domicile.

Renseignez-vous auprès de Revenu Québec.

Région de Québec  
418 659-6299

Région de Montréal  
514 864-6299

Sans frais  
1 800 267-6299

www.revenu.gouv.qc.ca

Québec

# POLITIQUE



Chantal Hébert

## Jouer pour la prochaine fois...

En politique, il n'y a guère de sentiment plus puissant que celui de vouloir être califié à la place du calife. Le virus s'accompagne souvent d'un certain aveuglement personnel et financier. Il n'épargne aucune catégorie de politiciens. Même des intellectuels comme Michael Ignatieff et Stéphane Dion, que leur code génétique ne prédisposait pas d'emblée à succomber à la tentation du pouvoir, n'étaient pas immunisés.

La piqûre est également tenace. Cette année, Bob Rae est en quelque sorte devenu la petite sirène de la politique canadienne; après avoir connu

toutes les gloires et toutes les misères du leadership comme néo-démocrate, il a entrepris de se métamorphoser en libéral fédéral. De son côté, Gerard Kennedy, qui avait vu la direction du Parti libéral de l'Ontario lui filer entre les doigts il y a quelques années, a renoncé à un poste au sein du cabinet de son ex-rival Dalton McGuinty pour briguer le leadership fédéral.

Plusieurs dans la mouvance de M. Kennedy décrivent son geste comme le premier mouvement d'une stratégie en deux temps. L'ex-ministre — à qui il manque encore le vernis linguistique nécessaire pour un poste de leadership fédéral — jouerait le rôle de *king maker* au congrès de Montréal pour ensuite s'installer dans la niche de dauphin du nouveau chef.

C'est loin d'être une idée farfelue. La conquête du titre de chef d'un des deux principaux partis fédéraux s'apparente plus souvent à un marathon qu'à un sprint. Les trois derniers leaders du PLC, John Turner, Jean Chrétien et Paul Martin, s'y sont pris à deux fois avant de l'emporter. Idem pour Brian Mulroney, battu par Joe Clark en 1977 et vengé en 1983.

Ceci expliquant cela, le positionnement en vue de la prochaine course prend de plus en plus de place dans le jeu des alliances qui pourraient déterminer l'issue de la campagne libérale. Dans le cadre de la cour tous azimuts qu'il mène auprès de Gerard Kennedy, le clan Dion fait notamment valoir qu'en assurant la victoire d'un candidat québécois, l'ex-ministre ontarien disposerait à son avantage de la règle de l'alternance. Après M. Dion, la voie serait grande ouverte pour un chef anglophone.

La même salade a été servie aux Belinda Stronach et Scott Brison. On verra au congrès jusqu'à quel point la relève montante anglophone a été sensible à un des rares arguments qui pourrait rendre inspirante, tout au moins pour les plus ambitieux de ses alliés potentiels, la performance plutôt médiocre jusqu'à présent de M. Dion dans les sondages sur les intentions de vote.

Dans le même ordre d'idées, ce n'est pas simplement par engouement pour leurs candidats respectifs que Denis Coderre s'est enrôlé dans le camp Ignatieff et Martin Cauchon dans celui de Bob Rae. Contrairement aux Stronach et Brison, ces deux anciens ministres, qui font également partie de la relève libérale, ont un intérêt certain à ce que le prochain chef ne soit pas du Québec, afin de leur ouvrir la voie pour la fois suivante.

Quelle que soit l'issue du congrès, tous ces ambitieux devront se livrer à une sérieuse période d'inspection au terme de la campagne. L'histoire récente démontre en effet que, quand on a l'ambition de devenir chef, il vaut généralement mieux ne pas être à l'intérieur de la Chambre des communes.

Stephen Harper, Jack Layton, John Turner, Brian Mulroney, Jean Chrétien, Stockwell Day ne siégeaient pas aux Communes lorsqu'ils sont devenus chefs. Et si Paul Martin a conquis son titre à partir de l'intérieur du ring, l'opération a été pour beaucoup dans le knock-out électoral qu'a subi le PLC par la suite.

Au début de la campagne à la succession de M. Martin, plusieurs stratèges libéraux voyaient le prochain leader comme un chef de transition, destiné à faire le pont entre les récentes années de pouvoir du parti et quelques années d'exil et de ressourcement dans l'opposition.

Le même genre de calcul avait présidé au choix de Stephen Harper comme chef conservateur en 2005. On s'attendait à ce qu'il cimenter la réunification des forces de la droite et qu'il mène le parti aux portes de la terre promise pour ensuite passer le flambeau à un leader plus vendable au Québec et en Ontario. On connaît la suite!

À la lumière des sondages, il est moins de moins en moins évident que l'homme qui dirigera le PLC à compter du mois prochain ne fera que passer à la tête de la formation ou qu'il fera carrière dans l'opposition. Depuis Sir Wilfrid Laurier, tous les chefs du Parti libéral du Canada ont été premiers ministres à un moment ou à un autre. Les libéraux ont des chances mathématiques réelles de l'emporter dès le prochain scrutin. La probabilité qu'un autre gouvernement minoritaire — conservateur ou libéral — en résulte est encore plus élevée.

Si la tendance se maintient, les prochaines élections auront lieu au cours des premiers mois du mandat du nouveau chef libéral, bien avant qu'il n'ait mis le parti à sa main. S'il devait les perdre, le PLC serait mal venu de ne pas lui donner une seconde chance. Tout cela pour dire que sept ou huit années pourraient séparer le congrès de la fin du mois d'un autre vote au leadership libéral.

À voir les efforts déployés par ses nombreux admirateurs, ceux qui cherchent à se positionner pour la prochaine fois devraient peut-être se demander où sera Justin Trudeau à ce moment-là!

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

## Pour la première fois, la femme d'un ancien premier ministre est candidate

La conjointe de Jacques Parizeau, Lisette Lapointe, a été élue par acclamation candidate du Parti québécois dans Crémazie

PATRICE BERGERON

Pour la première fois dans l'histoire du Québec, la femme d'un ancien premier ministre a été choisie candidate à des élections provinciales.

La conjointe de Jacques Parizeau, Lisette Lapointe, a été élue par acclamation hier candidate du Parti québécois dans la circonscription de Crémazie, à Montréal, en présence de son mari, du chef André Boisclair, et d'autres députés.

Curieuse coïncidence, M. Parizeau a rappelé dans son allocution qu'il s'était présenté sous la même bannière dans cette circonscription, appelée Ahuntic à l'époque. Il avait toutefois été battu.

«Je me retrouve dans le rôle étrange, bizarre, d'avoir à présenter ma femme, a-t-il évoqué devant les militants rassemblés dans l'auditorium du cégep Ahuntic. C'est très difficile pour moi, on m'accusera d'être partial [...]. C'est une sorte de devoir: cette femme-là m'a tellement aidé que je ne pourrais pas me regarder dans le miroir si je n'essayais pas de lui rendre une partie de l'appui qu'elle m'a donné.»

En point de presse après son investiture, Mme Lapointe a confié que son mari s'adaptait à sa nouvelle fonction. Sourire en coin, elle a dit qu'elle prévoyait «souper» avec lui parfois pour lui demander conseil.

«Je vous avoue qu'il trouve ça un peu difficile, il ne sait pas trop comment l'aborder, ce rôle-là. Mais il m'accompagne, il m'accompagne vraiment, et je trouve ça très généreux de sa part [...]. C'est beaucoup, recommencer en politique, être sous les projecteurs, mais avec sa grande générosité, il est très heureux que je fasse ce pas.»

La circonscription de Crémazie est représentée par la députée libérale Michèle Lamquin-Ethier depuis les élections de 2003. Les péquistes Jean Campeau et Manon Blanchet avaient été élus respectivement en 1994 et en 1998. «Je sais que ce n'est pas un comté facile», a admis Mme Lapointe. «Va falloir qu'on travaille fort pour le gagner», a poursuivi M. Boisclair.

### Accommodement raisonnable

Par ailleurs, le chef du Parti québécois dit hier vouloir «dépoüssier» des éléments de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, à la lumière du débat actuel sur l'accommodement raisonnable de citoyens de diverses croyances religieuses.

Selon lui, le leader de l'Action démocratique du Québec Mario Dumont a «du culot» de se poser en défenseur de l'identité québécoise et il l'accuse de friser la démagogie dans ce débat.

## Les propriétaires veulent reprendre le contrôle des loyers

FABIEN DEGLISE

Les propriétaires d'immeubles se présentent aujourd'hui devant les tribunaux afin de faire invalider une partie du Règlement sur les critères de fixation de loyer. L'objectif, vertement dénoncé par les regroupements de locataires, vise à donner plus de pouvoir aux propriétaires lors des négociations, à venir dans quelques semaines, pour le renouvellement des baux et l'augmentation des loyers.

«La façon dont la Régie du logement procède actuellement pour informer les gens sur les hausses de loyer possibles a un impact sur ces négociations, a déclaré hier Hans Brouillette, porte-parole de la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ). Cela ne reflète pas la réalité des coûts engagés par les propriétaires pour l'entretien de leur immeuble et influence négativement les discussions avec les locataires.»

En vertu du règlement, la Régie du logement publie en janvier de chaque année des «indices d'augmentation de loyer» calculés pour plusieurs types de logements. En fonction des coûts de l'énergie et de différents autres indicateurs économiques, l'organisme établit ainsi, à titre indicatif, les balises à l'intérieur desquelles des hausses de loyers dites raisonnables peuvent être négociées.

Or, en agissant de la sorte, la Régie «excède les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi en matière de renseignement du public», estime la CORPIQ dans une requête visant la Régie qui a été déposée en juillet dernier devant la Cour supérieure du Québec. Les audiences principales débutent aujourd'hui. Pour deux jours.

### Guerre de chiffres

Dans ce document, le regroupement de propriétaires estime également que la publication des ces indices représente «une ingérence directe dans le processus quasi judiciaire» de la Régie qui, en tant que tribunal doit rester «indépendant et non préjugé», écrit-il. Dans la foulée, la CORPIQ demande donc la disparition de l'article 3.1 du règlement. Ce changement aurait pour effet de rendre caduque la publication des calculs d'augmentation des loyers produits par le gouvernement.

La chose n'est pas vue d'un bon œil par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). Selon ce groupe de pression, cela pourrait rendre encore plus vulnérables certains locataires lors d'augmentations abusives de loyers. «Ces indices permettent en effet aux gens de savoir ce qui est juste comme augmentation», a expliqué hier André Trépanier, porte-parole du RCLALQ. Sans cette information, à quoi va-t-on se fier?»

Comme le prévoit la loi, les avis de renouvellement de baux — et les augmentations de loyer inhérentes — doivent être envoyés par les propriétaires aux locataires du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars prochain. Entre 2001 et 2006, les loyers auraient augmenté de 15 % à 26 %, selon la RCLALQ. Ce chiffre est toutefois contesté par le regroupement de propriétaires qui parle plutôt de hausses «d'environ 1 %», dit Hans Brouillette.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, félicite sa nouvelle candidate dans la circonscription montréalaise de Crémazie, Lisette Lapointe, devant le regard amusé de son conjoint, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau.

«Notre société vit bien avec la Charte québécoise, a commenté M. Boisclair hier en point de presse, au sortir de l'investiture de Lisette Lapointe. Est-ce qu'il y a des choses que je dépoüssierais dans la Charte? La réponse est oui. [...] On est peut-être dû [sic] pour un débat sur la Charte pour la dépoüssier.» Certains principes de la Charte s'inspirent du multiculturalisme, qui n'est pas la vision qu'il prône, a-t-il plaidé.

Des événements récents ont relancé la controverse sur l'accommodement raisonnable. Mario Dumont avait déclaré vendredi dans un quotidien montréalais que cette volonté d'accommodement «n'a plus de bon sens». Samedi, au congrès de l'ADQ, il s'est présenté comme le défenseur de l'identité québécoise.

«Je suis inquiet de la façon dont le débat pourrait tourner, de la façon dont M. Dumont l'a amorcé, a ré-

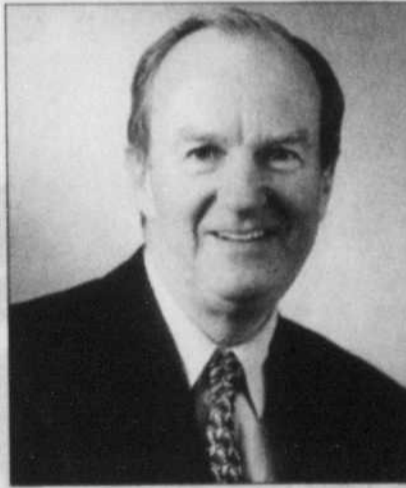
plié le dirigeant péquiste. [...] Le positionnement qu'il choisit me laisse penser qu'il est pire que le plus vieux des politiciens républicains américains.»

M. Boisclair a soutenu devant les journalistes que les décisions du YMCA et de la police de Montréal «n'ont simplement pas de bon sens». «C'est une erreur», a-t-il martelé dans son allocution. Mais le dirigeant péquiste a ajouté que c'est «irresponsable» de récupérer à des fins partisans ces gestes isolés, faits de bonne foi par des organismes qui ne relèvent pas du gouvernement. Il a fait remarquer que «ces faits n'ont rien à voir avec l'accommodement raisonnable», qui est un concept juridique reconnu par les tribunaux.

Presse canadienne

## L'Université Concordia

rend hommage à  
Eric H. Molson



L'Université Concordia a le plaisir d'annoncer qu'elle remettra aujourd'hui un doctorat *honoris causa* à M. Eric H. Molson lors de la collation des grades qui se déroulera à la Place des Arts de Montréal.

Natif de Montréal où il a passé toute sa vie, M. Eric Molson a toujours été très engagé dans la communauté. Chancelier de l'Université Concordia de 1993 à 2005, il est membre du conseil d'administration de la Fondation et de la Corporation de l'Hôpital général de Montréal, de la Fondation d'études canado-irlandaises et de la revue *Vie des Arts*. Il est également membre de la Fondation Molson depuis 1969.

M. Molson est en outre président du conseil d'administration de la compagnie Molson Coors Brewing; il a commencé sa carrière à la Brasserie Molson en 1959. Il a été membre du conseil d'administration de la Banque de Montréal de 1987 à 2000.

M. Molson est diplômé en chimie de l'Université Princeton et Maître brasseur agréé par la United States Brewers Academy.

M. Eric Molson est marié et père de trois fils. Il a sept petits-enfants, dont six vivent à Montréal.



UNIVERSITÉ  
Concordia

www.concordia.ca

1455, boul De Maisonneuve O., Montréal (Québec) H3G 1M8 • Tél: 514 848-2424, poste 2568 • Téléc: 514 848-2621

## LES ACTUALITÉS

Harper vante sa fermeté  
envers la Chine

JENNIFER DITCHBURN

Hanoï, Vietnam — Le gouvernement conservateur a introduit un style plus musclé dans ses interventions sur la scène internationale, a déclaré hier le premier ministre Stephen Harper, laissant entendre que les libéraux avaient manqué de courage par le passé.

M. Harper a évoqué un bref entretien informel qu'il a eu avec le président chinois Hu Jintao, la veille au soir, comme preuve de sa fermeté. Les deux hommes étaient au Vietnam pour le Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique.

Il a dit avoir soulevé le cas d'un Sino-Canadien, Huseyin Cellil, emprisonné à Pékin sans accès à une assistance consulaire. Quelques jours plus tôt, M. Harper avait abordé la question des droits de la personne, y compris les libertés de presse et de religion, avec le premier ministre vietnamien.

«Nous avons eu des discussions très franches avec plusieurs leaders, y compris, bien que cela n'ait pas été une très longue discussion, un entretien bref mais très franc avec le président Hu de Chine», a soutenu

M. Harper, qui s'exprimait à la fin du sommet de l'APEC. Il a ajouté qu'il avait eu l'impression que les Chinois n'étaient pas habitués à une telle franchise de la part d'un gouvernement canadien.

Le premier ministre a aussi fait allusion à ses déclarations publiques lors d'événements internationaux passés. Au Sommet de la francophonie, en septembre, M. Harper avait insisté pour que les autres leaders reconnaissent non seulement le sort des citoyens libanais aux prises avec le conflit Israël-Hezbollah, mais aussi celui des victimes israéliennes.

Plus tôt, M. Harper avait dit espérer avoir un entretien bilatéral avec le président chinois, et avait affirmé, en route vers Hanoï, que les Chinois avaient retiré leur offre de rencontre.

Mais le porte-parole du ministre chinois des Affaires étrangères, Liu Jianchao, a dit aux journalistes, plus tôt hier, que les Chinois n'avaient jamais prévu avoir une telle rencontre. M. Hu a rencontré au moins six autres leaders dans le cadre de ces entretiens.

Presse canadienne

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Malgré tout ce qu'il peut laisser entendre, le gouvernement fédéral a toujours la marge de manœuvre pour régler le déséquilibre fiscal, soutient le Bloc québécois, chiffres et analyses financières à l'appui.

Après étude, le député Pierre Paquette et l'ancien ministre québécois Jacques Léonard concluent qu'une opération dégraissage dans les dépenses de fonctionnement d'Ottawa permettrait de dégager 15,9 milliards de dollars en trois ans «sans couper un seul programme, sans couper un seul transfert, sans congédier une seule personne, tout en continuant de recruter» du personnel.

Cette somme, combinée au surplus budgétaire, permettrait aux conservateurs de s'attaquer à leur promesse électorale de mettre fin au déséquilibre fiscal.

En entrevue, M. Paquette reconnaît que l'exercice a pour but, en partie, de contrecarrer le message vers lequel semble tendre le gouvernement de Stephen Harper, à savoir que les récentes initiatives (baisse de la TPS, réductions fiscales, alloca-

tion pour services de garde) ont acaparé une bonne partie de la marge de manœuvre du fédéral.

«Ce qu'on a vu au cours des derniers mois et des dernières semaines, [...] c'est que aussi bien M. Harper que M. Flaherty [Jim, ministre des Finances] font des déclarations et essaient de dire que le déséquilibre fiscal est en partie réglé, qu'il ne faut pas s'attendre à grand-chose. Ils descendent la barre», fait valoir le député du Bloc et porte-parole en matière de Finances.

La sortie du Bloc québécois n'est pas une coïncidence. Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, doit présenter sa mise à jour économique jeudi. Il devrait profiter de l'occasion pour indiquer un peu plus précisément ce qu'il entend faire pour réduire le déséquilibre fiscal, notamment par l'entremise des transferts en éducation postsecondaire. Sans promettre des initiatives ou des mesures concrètes, on peut aussi prédire que M. Flaherty répètera une fois de plus que les Canadiens paient trop d'impôts, une si-

tuation à laquelle le gouvernement veut s'attaquer. Cette approche permettra aux conservateurs de préparer le terrain en vue du budget du printemps prochain qui lui, concrétisera ces baisses d'impôt.

«On s'attend à ce que, dans l'énoncé économique, M. Flaherty nous dise qu'il n'a pas la marge de manœuvre nécessaire pour régler le déséquilibre fiscal à court terme», souligne M. Paquette, ajoutant rapidement que cet argument ne tient pas la route. Non seulement le règlement du déséquilibre fiscal peut être financé par l'ampleur des sur-

plus fédéraux, mais aussi par une réduction «des dépenses bureaucratiques qui ont gonflé de façon très importante au cours des dernières années», affirme M. Paquette.

Après avoir mis à jour l'étude réalisée en 2003 par un comité présidé par M. Léonard, MM. Paquette et M. Léonard parviennent au chiffre de 15,9 milliards en économies en trois ans.

En comparant les augmentations des dépenses de fonctionnement

des ministères fédéraux de 1997 à 2006, le rapport conclut qu'elles ont augmenté de 58,9 % en huit ans. Les auteurs soutiennent que si le gouvernement reprenait le contrôle des dépenses (notamment en réduisant les sommes dépensées pour des contrats de services professionnels et en réduisant la fonction publique par le phénomène d'attrition), il pourrait y trouver une marge de manœuvre financière non négligeable.

En septembre dernier, le Bloc plaçait la barre du règlement du déséquilibre fiscal à 3,9 milliards par année pour le Québec. «Il faut qu'au prochain budget on sache exactement c'est quoi les mesures, les étapes, l'échéancier et la hauteur du règlement», rappelle M. Paquette.

Sans cela, la formation politique met en garde le gouvernement Harper qu'elle ne pourra pas appuyer le prochain budget.

Depuis septembre, autant Ottawa que Québec tentent de réduire les attentes en répétant que le chiffre avancé par le Bloc ne représente pas la position du gouvernement québécois.

Presse canadienne

## NUTRITION «La restriction calorique est peu applicable aux humains»

SUIITE DE LA PAGE 1

leur offrirait une alimentation normale sont pétillants de santé à un âge où la mort guette leurs amis de laboratoire qui, pourtant, mangent à leur faim. Les différences entre les deux groupes d'animaux ne sont devenues apparentes que récemment, alors qu'ils atteignaient un âge très avancé pour leur espèce. L'espérance de vie des singes de laboratoire étant de 27 ans. Contrairement aux animaux alimentés normalement, qui eux souffraient pour la plupart de diabète ou en étaient décédés, les primates contraints à un régime pauvre en calories étaient protégés de cette maladie. Et dans l'ensemble, ils présentaient une tension artérielle plus basse ainsi que des niveaux sanguins moins élevés de certains gras dangereux, de glucose et d'insuline.

C'est Clive McCay, un nutritionniste de l'université Cornell, qui a découvert pour la première fois en 1935 que des souris recevant 30 % de calories en moins vi-

vaient 40 % plus longtemps que leurs congénères de laboratoire. Plus étonnant encore, ces souris demeuraient très actives physiquement et beaucoup moins victimes des maladies apparaissant à un âge avancé. Depuis, des résultats similaires ont été obtenus chez une grande variété d'espèces. Et plus récemment, les recherches ont montré que les régimes de «restriction calorique» — le nom donné à l'intervention qui vise à réduire d'au moins 30 % les calories servies tout en maintenant un apport adéquat en vitamines, minéraux et autres nutriments — touchaient des voies moléculaires vraisemblablement impliquées dans la progression de la maladie d'Alzheimer, le diabète, la maladie cardiovasculaire, la maladie de Parkinson et le cancer. Un constat somme toute peu surprenant compte tenu que les animaux en restriction calorique semblent protégés de ces maladies.

## L'hormone de croissance préservée

La sécrétion de l'hormone de croissance qui dimi-

nue d'une façon draconienne au cours du vieillissement est préservée par la restriction calorique, souligne Pierrette Gaudreau, directrice adjointe du Réseau québécois de recherche sur le vieillissement. L'hormone de croissance favorise en temps normal le maintien de la masse musculaire ainsi que la lipolyse — la décomposition des lipides en acides gras — qui contribue à réduire l'accumulation de tissu adipeux. Mais à mesure que la personne vieillit et que l'hormone de croissance disparaît, les muscles fondent tandis que la masse adipeuse s'accroît, explique la biochimiste. Or ces phénomènes sont freinés, voire inversés, par la restriction calorique.

Probablement parce qu'ils gardent leurs muscles intacts, «les animaux soumis à une restriction énergétique conservent une bonne motricité qui les rend beaucoup plus agiles que les autres rats du même âge», indique Guylaine Ferland, chercheuse en physiologie à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. «Aussi, leurs capacités d'apprentissage sont plus grandes et leurs performances cognitives, meilleures.» Par ailleurs, alors que la sécrétion de la bile par le foie diminue au cours du vieillissement, les animaux en restriction calorique voient leur flot biliaire demeurer semblable à celui d'animaux très jeunes, a remarqué la professeure au département de nutrition de l'Université de Montréal, qui souligne par la même occasion que ce phénomène est des plus salutaires puisque la bile facilite l'absorption des molécules liposolubles, comme les vitamines A, E, K et D.

Pierrette Gaudreau, qui est spécialiste de la neuroendocrinologie du vieillissement au CHUM, cherche à comprendre comment s'expriment, au niveau cellulaire, les effets bénéfiques de la privation de nourriture chez les rats. Les petits mammifères dont elle réduit progressivement la ration alimentaire jusqu'à ce que celle-ci représente 40 % de celle servie aux autres rats nourris à volonté vivent 50 % plus longtemps et en meilleure santé. Ils développent beaucoup plus tard les maladies liées au vieillissement. Et surtout, «leur sécrétion d'hormone de croissance est semblable à celle des jeunes rats», indique-t-elle.

La chercheuse a mesuré l'expression des gènes situés dans l'hypophyse, la glande qui sécrète l'hormone de croissance lorsqu'elle en reçoit l'ordre de l'hypothalamus, une structure maîtresse du cerveau. «Le message en provenance de l'hypothalamus qui vient déclencher la sécrétion de l'hormone de croissance perd graduellement sa capacité à activer correctement l'hypophyse au cours du vieillissement», explique la biochimiste. Or la restriction calorique préserve cette fonction qui demeure similaire à celle des rats jeunes.»

La restriction calorique garde également intacte l'expression des gènes responsables de nos défenses contre le stress oxydatif qui contribuent à la détérioration des cellules, poursuit la scientifique. Le phénomène d'oxydation représente une agression énorme pour les cellules qui se détériorent plus rapidement lorsqu'elles subissent un tel stress. Le stress oxydatif est à l'origine de l'athérosclérose — ces dépôts lipidiques dans la paroi des vaisseaux sanguins qui induisent les maladies cardiovasculaires —, du diabète et d'autres dégénérescences cellulaires.

## Chez l'humain ?

La restriction calorique est-elle une recette applicable à l'humain? Certains hurluberlus ou avides d'immortalité ont tenté l'expérience sous l'impulsion du Dr Roy Walford, un pathologiste de l'Université de Californie à Los Angeles, qui a suivi pendant 30 ans de sa vie un régime limité en calories. Ce qui ne l'a pas empêché de mourir à l'âge de 79 ans de la maladie de Lou Gehrig en 2004. Ils sont donc quelques milliers aux États-Unis à s'astreindre à une diète spartiate ne dépassant pas les 2000 calories par jour — chez les hommes qui en consomment habituellement 3000. Certains de ces individus au corps mince se sont laissés étudier par les scientifiques qui ont noté qu'ils avaient des niveaux de mauvais cholestérol et de triglycérides plus bas que les personnes se nourrissant normalement, tandis qu'ils étaient mieux pourvus en bon cholestérol. Très peu de signes d'inflammation, laquelle participe à l'obstruction des artères, ont été relevés chez ces personnes ayant une alimentation hypocalorique. Leur cœur et son réseau d'artères fonctionnaient mieux et leur tension artérielle était plus basse. Des chercheurs de la Louisiana State University ont observé pour leur part que des patients soumis expérimentalement à une alimentation réduite en calories présentaient des taux d'insuline inférieurs et une température corporelle plus basse, deux possibles marqueurs de la longévité.

Mais de là à prédire que les personnes en restriction calorique vivront plus vieilles que la moyenne, rien n'est moins sûr. Certains scientifiques en doutent

sérieusement. Un modèle mathématique élaboré par des chercheurs de l'Université de Californie à Los Angeles et à Irvine a permis d'estimer que le gain en espérance de vie ne dépasserait pas les 7 % et oscillerait plutôt autour de 2 %.

«Il est impensable d'envisager une telle approche pour les humains, car il est extrêmement difficile de maintenir un régime aussi draconien», tranche Pierrette Gaudreau du CHUM. Par contre, entre la restriction calorique et manger trop, il y a deux univers. Et actuellement, dans les pays industrialisés, on mange beaucoup trop.»

«La restriction calorique est peu applicable aux humains», renchérit Hélène Payette, nutritionniste au Centre de recherche sur le vieillissement CSSS-UGS-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. «Il faut plutôt viser une bonne densité nutritionnelle, c'est-à-dire une alimentation contenant beaucoup de nutriments et peu de calories. Il est facile d'atteindre un tel objectif en éliminant les gras et les gros porteurs d'énergie, comme les crustacés et les gâteaux, et en privilégiant les fruits et les légumes, les grains entiers et les poissons gras riches en oméga-3.»

Pour Guylaine Ferland de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le modèle animal de restriction alimentaire souligne le rôle central de la nutrition dans le processus du vieillissement. Il démontre aussi le fait que «l'embonpoint est à la source d'un tas de problèmes de santé qui compromettent la longévité.»

«La restriction calorique n'est pas un régime que l'on recommande aux humains, ajoute-t-elle. Si les gens se mettaient à réduire leur ration alimentaire dans le but de vivre plus longtemps, on assisterait à de nombreuses carences alimentaires, car les enquêtes nutritionnelles nous montrent que la majorité des gens ne consomment pas tous les minéraux, vitamines et protéines qu'ils devraient. Ils sont loin de respecter les recommandations du guide alimentaire canadien. Les quelques Américains qui se sont imposé ce régime draconien connaissent très bien les aliments et savent qu'ils doivent compléter leur alimentation par certains suppléments. Le secret du modèle est de réduire l'apport calorique sans induire de carences en vitamines et en minéraux.»

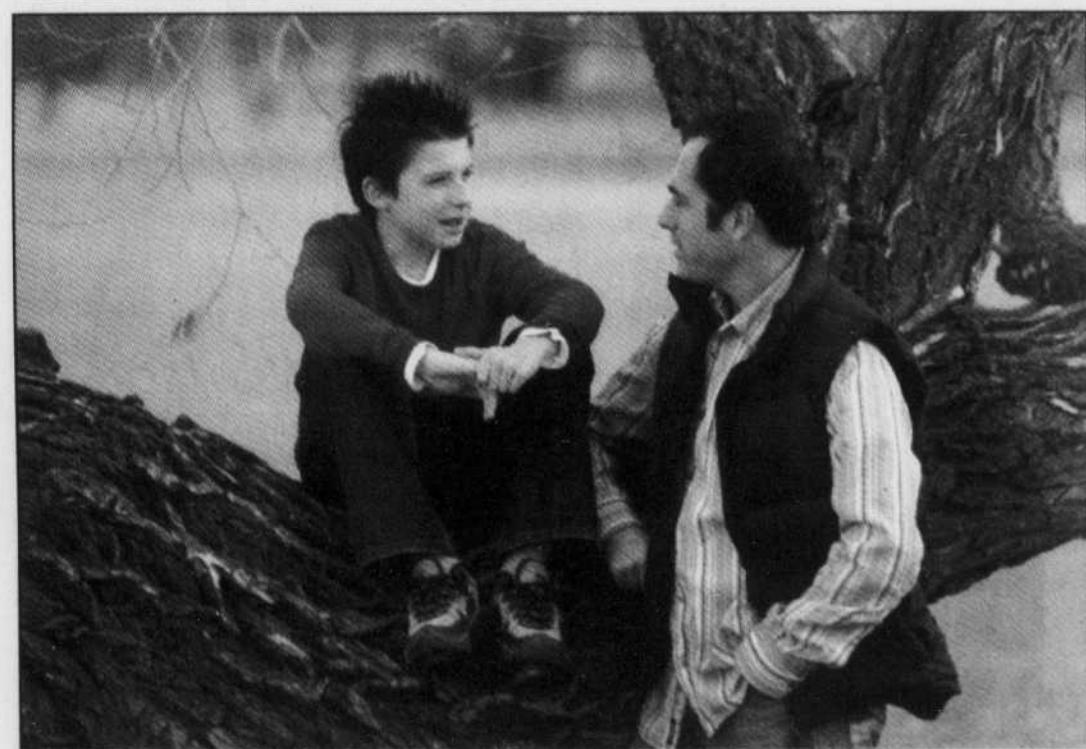
## Les antioxydants

Sans s'imposer un régime aussi draconien que la restriction calorique, on peut toutefois freiner notre vieillissement en soignant notre alimentation. Les résultats préliminaires de la vaste étude longitudinale NUAGE (pour Nutrition & Âge) portant sur 1793 Québécois, âgés de 70, 75 et 80 ans au début de l'étude en 2003, confirment les recommandations nutritionnelles qui nous sont enseignées depuis déjà quelques années. Dans un sous-groupe d'une centaine de sujets distribués dans les trois strates d'âge, les chercheurs ont en effet remarqué que plus les personnes consommaient fréquemment des aliments riches en antioxydants, mieux armées elles étaient pour répondre au stress oxydatif, un processus survenant au cours du métabolisme humain et qui dans certaines circonstances altère l'intégrité des cellules. «Si vous mangez beaucoup de sucres et de lipides, vous générez un surplus de stress oxydatif au niveau des cellules qui se suicideront — par le processus d'apoptose — si elles voient qu'elles ne s'en tirent pas bien», explique Pierrette Gaudreau du CHUM. Or certains aliments riches en antioxydants, comme le bleuets, le chou, les haricots rouges, le vin rouge, le cacao et certaines épices telles que le poivre et le curcuma, peuvent contrecarrer cet effet délétère du stress oxydatif. L'étude Nuage a par contre révélé que la capacité antioxydante dont jouissait une personne n'était pas liée à sa consommation de suppléments vitaminiques ou minéraux, prévient la chercheuse.

Certains chercheurs croient fermement qu'il sera possible un jour de retarder le vieillissement par une drogue ou une autre forme d'intervention. Une nouvelle forme de resvératrol — un antioxydant présent en grande quantité dans le vin rouge — synthétisée en laboratoire est actuellement éprouvée chez des patients. Peut-être sera-t-elle la première molécule d'une nouvelle classe d'éluxirs de longue vie? Le Dr Richard A. Miller, un pathologiste de l'université du Michigan, affirmait récemment au *New York Times* qu'«une pilule mimant les effets de la restriction calorique pourrait étendre l'espérance de vie de l'humain à 112 années en bonne santé tandis que quelques individus exceptionnels pourraient atteindre 140 ans». Une projection qui défie toutes nos conceptions sur l'inévitable déclin du corps humain...

Le Devoir

À suivre demain: Gérer le stress

PARLONS-EN  
OUVERTEMENT AVEC  
NOS JEUNES

Les drogues, il faut en parler!

www.parlonsavecnosjeunes.ca

Les gouvernements provinciaux et territoriaux travaillent à sensibiliser les jeunes aux risques et conséquences reliés à la consommation de drogues chimiques, telles que l'ecstasy et les amphétamines, afin qu'ils puissent faire des choix éclairés. Les adultes, notamment les parents, jouent un rôle important. C'est pourquoi, il faut les soutenir et les informer afin qu'ils puissent en parler avec les jeunes et les aider au besoin.

Savoir, c'est pouvoir. Informez-vous sur la toxicomanie ainsi que sur les ressources et le soutien qui vous sont offerts.

Un message du Conseil de la Fédération, un organisme regroupant les 13 premiers ministres des provinces et des territoires du Canada.



## ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

## Au service secret de ces sociétés

On le croyait mûr pour la retraite, mais James Bond est resté aussi jeune et fringant qu'aux belles années de la guerre froide. Il se sert toujours de gadgets électroniques dernier cri pour déjouer les défenses ennemies, il s'introduit encore dans des laboratoires secrets et n'hésite pas à recourir à la menace et au sexe pour arriver à ses fins. Son but n'est toutefois plus de sauver le monde de la destruction, mais d'augmenter les profits des entreprises.

On se serait cru ramené à une autre époque. Les autorités policières canadiennes ont annoncé, la semaine dernière, avoir arrêté un homme à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau quelques minutes avant qu'il ne s'envole vers l'étranger. Selon les journaux, l'homme en question se faisait passer pour un citoyen canadien, mais était en fait un espion russe sur le point de s'enfuir. Au même moment, le Canada procédait à l'expulsion d'un diplomate communiste (chinois), là encore pour espionnage.

On a pensé, pendant un moment, que la fin de la guerre froide mettrait au chômage les espions et contre-espions de ce monde. Durant les premières années, la plupart des services de renseignement ont effectivement vu leurs budgets réduits. Mais cela n'a duré qu'un court temps.

Il faut reconnaître que le nouvel ordre mondial s'est révélé presque aussi belliqueux que le précédent, notamment à cause du terrorisme. On s'est aussi rendu compte qu'il n'y a pas que les nouvelles armes secrètes qui peuvent avoir un impact sur les intérêts supérieurs de la Nation. Il y a aussi l'invention de nouveaux produits, les liens commerciaux et les enjeux économiques en général. Il suffit parfois de si peu pour assurer la domination d'une entreprise, ou d'un pays, sur les autres dans une économie mondialisée basée sur le savoir. L'espionnage dans les entreprises de télécommunication, d'aéronautique ou de biotechnologie, ou encore dans les centres de recherche et les ministères ferait ainsi perdre chaque année entre 10 et 12 milliards à l'économie canadienne, affirme un expert cité vendredi par le *Globe and Mail*.

Neuf chefs de grandes entreprises sur dix disent craindre d'être un jour victime de ce genre d'attaque. Les vilains dans ces nouvelles histoires d'espionnage sont souvent les mêmes que dans les vieilles. Les services de renseignement canadiens auraient, paraît-il, particulièrement dans leur mire les Russes et les Chinois. D'autres ont accusé la Corée du Nord d'avoir entraîné une armée de 600 informaticiens capables de lancer des attaques et de voler des données dans les systèmes informatiques des entreprises sud-coréennes, américaines et britanniques.

On s'espionne aussi entre supposés amis. Des parlementaires européens ont accusé les États-Unis d'utiliser le fameux système d'écoute électronique «Echelon», mis au point avec le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie pour faire la lutte aux Soviétiques, afin d'espionner les entreprises du Vieux Continent. Les Américains affirment, de leur côté, devoir se défendre en permanence contre des hordes d'agents secrets à la solde de la France, de l'Allemagne et du Japon.

Les techniques employées sont généralement restées les mêmes qu'au bon vieux temps. Il y a des cracks en informatique qui réussissent à se faufiler virtuellement partout. On a aussi toute sorte de nouveaux gadgets qui permettent d'intercepter les communications même brouillées, de voler les codes d'accès ou de recoller les morceaux d'un document passé à la déchiqueteuse. Des petits fûtes se déguisent en étudiants studieux, en visiteurs inoffensifs et même en «experts-comptables assermentés» pour voler de l'information dans les laboratoires universitaires, dans les usines et dans les dossiers des firmes de vérification. Mais les méthodes les plus éprouvées et les plus simples restent souvent les meilleures. Rien ne vaut ainsi la collaboration d'un employé mécontent, endetté, ou qui a été pris en flagrant délit d'adultère. On n'imagine pas, non plus, tout ce qu'on peut apprendre en payant à boire au pub du coin, ni tous les bagages qui se perdent dans les aéroports, ni tout ce que l'on trouve dans les poubelles de quelqu'un.

## Les espions sont éternels

On aurait tort de croire que cette activité est réservée aux services de renseignement gouvernementaux. Le nombre de firmes de détectives privées a explosé ces dernières années. La plus grande, la new-yorkaise Kroll, a un chiffre d'affaires de près d'un milliard et compte aujourd'hui 4000 employés dans 25 pays. Les affaires vont si bien que certains doivent même, à l'occasion, faire appel à des sous-traitants.

Il faut dire que tout le monde espionne tout le monde. WestJet a admis avoir espionné Air Canada, Oracle s'est fait prendre chez un consultant de Microsoft et Boeing chez Lockheed Martin. Un cadre de Coca-Cola vient d'être pris à essayer de vendre des recettes à PepsiCo. On apprendait même, la semaine dernière, que quelqu'un a volé la recette secrète du Colonel.

Ce va-et-vient d'espions ne se limite pas aux grandes entreprises. Les PME sont aussi visées, avertissent les experts. Il n'est pas rare que ce soient par elles qu'arrivent les innovations technologiques, et elles sont d'autant plus exposées qu'elles ne disposent généralement pas des mêmes moyens de défense que les multinationales.

Il arrive même que les membres d'une même entreprise s'espionnent entre eux. Le géant américain de l'informatique Hewlett-Packard nous l'a montré encore récemment. La présidente de son conseil d'administration, Patricia Dunn, et le responsable de son comité d'éthique (sic), Kevin Hunsaker, font aujourd'hui face à des accusations criminelles pour avoir fait espionner d'autres membres du conseil d'administration ainsi que des journalistes.

Les victimes de ces pratiques ne se plaignent habituellement pas. Souvent parce qu'elles ne se sont même pas rendu compte, cette nuit-là, à l'hôtel, que l'on avait copié le contenu de leurs ordinateurs durant leur sommeil. Ce n'est que plus tard qu'elles se demanderont comment diable la concurrence a réussi à les rattraper si vite.

On ne se plaint pas non plus parce qu'il n'est pas bon, en affaire, d'avouer que l'on s'est fait dérober ses secrets les plus précieux. Et puis, on ne se plaint pas parce que l'on fait pareil.

C'est dire si l'on se trompait le jour où l'on a cru que James Bond pourrait être mis à la retraite. Il a bien raison de penser que ce ne sera jamais plus jamais.



Eric Desrosiers

## Le climat, une affaire d'économistes

L'appropriation de la question climatique par les économistes permettra de mobiliser des responsables politiques souvent peu sensibles à la question

STÉPHANE FOUCART

Les équations macroéconomiques ont donc une nouvelle variable: le climat. Ou, plutôt, plusieurs nouvelles variables, tant les paramètres qui subissent les effets du réchauffement sont nombreux. Cette évidence est martelée depuis plusieurs années par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Elle ne semble pourtant frapper les esprits que depuis peu de temps. En témoigne la médiatisation considérable du rapport Stern, remis le 30 octobre au gouvernement britannique. Selon ce rapport, le réchauffement pourrait, dans les prochaines années, coûter 5 500 milliards d'euros à l'économie mondiale et provoquer une récession comparable à celle des années 1930.

L'intérêt d'un nombre croissant d'économistes pour le changement climatique et ses impacts participe d'un bouleversement amorcé voilà quelques années. Ce tournant a vu les résultats de la recherche en sciences du climat s'émanciper. Ces travaux ont d'abord été repris, adaptés et travestis par des auteurs de fictions militantes — cinématographique (*Le Jour d'après*, de Roland Emmerich) ou littéraire (*Etat d'urgence*, de Michael Crichton).

Depuis peu, mais parfois avec un volontarisme surprenant, le monde politique tend aussi à s'emparer de la question climatique. En témoignent le film documentaire de Davis Guggenheim et Al Gore (*Une vérité qui dérange*), les récentes annonces de Tony Blair sur le sujet, les mesures prises en Californie par le gouverneur (républicain) Arnold Schwarzenegger, celles de maires américains pour limiter les émissions de gaz à effet de serre de leur municipalité ou encore, en France, les tentatives de récupération du discours porté par Nicolas Hulot.

L'appropriation de la question climatique par les économistes est salutaire. Elle seule permettra de mobiliser — plus largement et au-delà du seul protocole de Kyoto — des responsables politiques pour qui une augmentation de la température moyenne terrestre de 2°C à 3°C n'est souvent qu'une pure abstraction. A tel point que certains (y compris quelques rares scientifiques) n'hésitent pas à affirmer qu'un tel changement ne portera, finalement, pas tant à conséquence. Nicholas Stern — à qui on ne peut pas reprocher de faire du catastrophisme un lucratif fonds de commerce —, les rappelle à la pénible réalité... économique.

Deux degrés de plus (hypothèse très optimiste pour la fin du siècle), c'est la disparition totale des glaciers andins, par exemple. Et plus généralement un recul encore accentué de tous les glaciers d'altitude aux latitudes moyennes. Avec, pour immédiat corollaire, une baisse importante de la disponibilité des ressources en eau dans de nombreuses régions. Pour maintenir en l'état la structure de l'occupation des territoires, des investissements lourds seront alors inévitables. Retenues d'eau en altitude, installations d'usines de dessalement et de nouveaux réseaux de transport des eaux, etc.

A défaut de ces investissements dans la construction de nouvelles infrastructures — que le rapport Stern évalue entre 15 et 150 milliards de dollars par an dans les pays de l'OCDE —, l'abandon de régions entières pourrait avoir un coût économique et social plus élevé encore. Un autre paramètre doit être pris en compte par les économistes: en plus du changement climatique, les ressources énergétiques se raréfient. Ce que les progrès technologiques ne pourront pallier totalement. La réponse au réchauffement aura donc un coût énergétique qui, à mesure que le temps passera, sera plus élevé.

Deux degrés de plus, ce sont aussi des rendements



JOSE MANUEL RIBEIRO REUTERS

Sur la planète, deux degrés de plus, ce sont des rendements agricoles réduits de 20 % à 30 % sur le pourtour méditerranéen et en Afrique sahélienne. D'où une pression migratoire accrue, avec son cortège de conséquences économiques et politiques.

agricoles réduits de 20 % à 30 % sur le pourtour méditerranéen et en Afrique sahélienne. D'où une pression migratoire accrue, avec son cortège de conséquences économiques et politiques. Deux degrés de plus c'est aussi, selon la littérature scientifique citée par le rapport Stern, 15 % à 40 % des espèces animales et végétales qui sont vouées à une extinction rapide, en raison de la disparition de leur habitat. Là encore, l'abstraction du propos peut laisser de marbre. Voir faire sourire: l'économie mondiale ne pourrait-elle aisément se passer de biodiversité? Non, répondent les agences des Nations unies et les ONG impliquées dans la protection de l'environnement.

Depuis quelques années, ces organisations ont de plus en plus recourus à des économistes pour recenser et évaluer les «services rendus» par les écosystèmes et aider à en mesurer la valeur. Les chantres du productivisme débridé ne peuvent plus hausser les épaules lorsqu'est évoquée la destruction des abeilles par l'abus de produits phytosanitaires: l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) estime à 200 milliards de dollars par an le service rendu à l'agriculture mondiale par les insectes pollinisateurs. En leur absence, c'est la somme qu'il faudrait dépenser annuellement pour maintenir la production agricole mondiale à son niveau actuel.

Dans le même esprit, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUe) a chiffré l'apport économique annuel des mangroves et des récifs coralliens entre 200 000 et 900 000 dollars/km<sup>2</sup>, selon les régions. C'est ce type de considérations et de cal-

culs qui, mis bout à bout, permet à Nicholas Stern d'évaluer le coût à venir du réchauffement. Certains peuvent — sans doute à juste titre — douter de la stricte exactitude de ces chiffres, il n'en reste pas moins que leur ordre de grandeur rend bien compte du caractère cardinal des enjeux.

Le climat entre en économie: il pourrait remettre profondément en cause certains dogmes du marché. Par exemple, le prix des combustibles fossiles défini par l'offre et la demande n'inclut pas le montant de la réparation des dommages futurs que leur combustion va immanquablement occasionner. Il faut donc taxer le carbone, tout le carbone, dit en substance M. Stern. Pour réduire les émissions d'une part et, d'autre part, obtenir la marge de manœuvre financière nécessaire à développer la recherche publique et privée autour de technologies propres.

Dans les cercles libéraux, on exprime volontiers l'idée selon laquelle la protection de l'environnement est un objectif illusoire s'il va contre l'économie. C'est peut-être vrai. Une chose est sûre, la proposition peut être renversée: l'économie ne résistera pas à une dégradation massive de l'environnement. Non concerné par Kyoto, le gouvernement chinois — qu'on peut difficilement taxer de fanatisme écologique — semble d'ailleurs l'avoir compris. Il vient d'allouer la somme colossale de 175 milliards de dollars à un programme de protection de l'environnement qui doit durer cinq ans.

Le Monde

## Le logiciel libre gagne du terrain

LAURENCE BENHAMOU

New York — Les logiciels libres, qui ont gagné lundi dernier une nouvelle recrue de choix avec le langage de programmation Java, gagnent peu à peu du terrain dans les entreprises, en remplacement des logiciels protégés qui font la fortune de groupes comme Microsoft.

Le groupe américain Sun Microsystems a annoncé la semaine dernière l'ouverture des codes source de son célèbre langage Java, qui pourra ainsi être diffusé et modifié par des tiers, tant que les modifications sont elles aussi diffusées. C'est une petite révolution pour les développeurs informatiques et une contribution majeure au monde du logiciel libre, dit en «open source», dont le chef de file est le système d'exploitation Linux, challengers depuis 15 ans du système Windows de Microsoft.

Longtemps confiné aux professionnels de l'informatique militants anti-Microsoft, le monde du libre a remporté plusieurs victoires ces derniers mois qui illustrent son extension dans le grand public et surtout auprès des grandes entreprises.

Il y a deux semaines, même Micro-

soft a tendu la main aux utilisateurs de logiciels libres en s'alliant au groupe Novell, qui distribue un système d'exploitation dérivé de Linux, Suse Linux. Microsoft et Novell rendront leurs systèmes d'exploitation compatibles, chacun distribuera les deux systèmes et ils sortiront ensemble des solutions communes.

«La décision de Sun était attendue depuis longtemps et ne marque pas de changement fondamental, car le groupe gardera un contrôle sur le langage Java, mais il existe une tendance générale au développement du logiciel libre», a commenté l'analyste de Forrester Michael Goude, «même chez Microsoft».

«De plus en plus de groupes dans le monde adoptent le logiciel libre, surtout en Europe», a-t-il souligné. Une étude de Forrester de septembre dernier auprès de 600 grands groupes américains et 300 européens montre que 39 % des groupes en Europe utilisent un ou plusieurs logiciels libres, et 35 % aux États-Unis. Respectivement 8 % et 5 % envisagent de le faire dans les deux régions, et seulement un tiers s'y déclarent opposés.

Les plus ouvertes sont les sociétés de télécoms, de médias et loisirs (43 % à 54 % d'utilisateurs de logiciels libres),

de services financiers (36 % à 41 % d'utilisateurs) ainsi que 50 % des administrations publiques européennes et 35 % des américaines.

Les logiciels libres offrent accès à leur code source (leur «noyau») ce qui permet à tous de les utiliser et surtout de les transformer. Les contributeurs peuvent être des informaticiens *freelance* qui travaillent chez eux aux quatre coins du monde, mais aussi des associations ou des entreprises comme Oracle, Hewlett-Packard, Oracle, Sun et IBM.

Les logiciels libres ne sont pas forcément gratuits. Toute entreprise peut mettre au point et commercialiser sa version. Autre source de profit, celui de la maintenance et assistance à l'utilisateur, comme le propose le groupe Red Hat, leader de la maintenance de Linux.

Preuve que ce marché est de plus

en plus convoité, le groupe Oracle vient d'annoncer qu'il se lançait dans la maintenance de Linux et veut proposer des prix moitié moindre que ceux de Red Hat.

Parmi les logiciels libres les plus utilisés figurent la suite Open Office, qui concurrence les logiciels de bureautique Office de Microsoft, le logiciel de base de données MySQL, le logiciel de cryptage et de communications internet sécurisées OpenSSL, le logiciel de requêtes web (serveur web) Apache et le navigateur Mozilla, concurrent d'Internet Explorer de Microsoft.

Des logiciels libres sont aussi au cœur d'appareils comme le modem Freebox du fournisseur d'accès à internet français Free, des assistants personnels Sharp ou encore de lecteurs de vidéo en format DivX.

Agence France-Presse

**Renald LEGENDRE**

**DICTIONNAIRE ACTUEL DE L'ÉDUCATION**

3<sup>e</sup> édition

1584 pages - 69,95 \$

GUÉRIN, éditeur Inc. (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du: 2006-11-18

649 01 11 22 44 20 29 31 27  
25 39 41 44 35 37 47

GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	3 2 944 814,00 \$	6/6	1 1 000 000,00 \$
5/6+	1 354 072,30 \$	5/6+	1 50 000,00 \$
5/6	141 2 074,40 \$	5/6	11 500,00 \$
4/6	8 020 69,10 \$	4/6	824 50,00 \$
3/6	151 734 10,00 \$	3/6	15 941 5,00 \$
2/6+	97 247 5,00 \$	Ventes totales 551 540,00 \$	
Ventes totales 17 364 586 \$		Extra 6652659 500 000 \$	
Prochain gros lot (approx.) 4 000 000 \$		*Décomposable dans les deux sens	

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du: 2006-11-17

SUPER 7 7/7 0 15 000 000,00 \$  
6/7+ 2 120 809,40 \$  
6/7 138 1 750,80 \$  
5/7 8 214 100,00 \$  
4/7 169 438 10,00 \$  
3/7+ 157 824 10,00 \$  
3/7 1 421 706 Participation gratuite

Extra 4756824 500 000 \$ Prochain gros lot (approx.) 17 000 000 \$  
\*Décomposable dans les deux sens Ventes totales 20 854 520 \$

25 000 \$ CHAQUE JOUR, C'EST ÉCRIT DANS LE CIEL!

En cas de départ entre cette site et le site officiel de Lotto-Québec, cette dernière a priorité.

## ÉDITORIAL

## Étudiants à garder?

La semaine dernière, la Conférence régionale des élus de Montréal (CRE), appuyée notamment par les quatre universités montréalaises et la Chambre de commerce, a fait connaître plusieurs propositions pour attirer et surtout retenir les étudiants internationaux. Mais à l'échelle du monde, jusqu'où la rétention a-t-elle bien meilleur goût?

La décision de la CRE de Montréal de s'intéresser à l'internationalisation des universités est une très heureuse initiative tant ces questions se sont jusqu'à maintenant limitées à de petits cercles fermés. À l'aube d'un siècle axé sur l'économie du savoir, ce genre de débats doit pourtant déboucher, et de façon urgente, sur la place publique québécoise, car bien des pays ont des longueurs d'avance à ce sujet. Et pourtant, tout bien argumenté soit-il, l'avis suscite un certain malaise.

En introduction, le président du comité «Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation», mis sur pied par la CRE, salue les étudiants étrangers qui font de Montréal «une métropole présente sur la scène internationale, qu'ils décident ou non de s'y installer». Hélas, cette nuance (que nous soulignons) ne se retrouve plus nulle part par la suite. L'intérêt des étudiants étrangers ne s'inscrit que sous une trame: le fait qu'ils «constituent un bassin privilégié pour l'immigration québécoise».

Du coup, que 30 % d'entre eux restent ici au terme de leurs études, ce n'est pas assez aux yeux du comité: après tout, jusqu'à 60 % des étudiants étrangers aux États-Unis choisissent de s'installer pour de bon! À notre tour, il ne faut donc pas laisser s'échapper des gens brillants, intégrés au Québec durant leurs études, et qui pourront nous aider à faire notre place dans le monde.

Fort bien. Mais ce n'est pas la première fois que le lien entre étudiants étrangers et immigration de qualité est souligné. Ce fut notamment le cas dans un autre avis, du Conseil supérieur de l'éducation celui-là (*L'internationalisation: nourrir le dynamisme des universités québécoises*, novembre 2005). Le CSE ajoutait toutefois une mise en garde (ou un «défi», comme il est écrit dans l'avis): attention que l'aide fournie aux étudiants de certains pays ne des-

serve pas ceux-ci. «Par exemple, l'exode des cerveaux au profit du Québec, qui a besoin de l'immigration pour développer son économie, constitue un enjeu éthique auquel le Québec et le Canada doivent faire face.»

De ce questionnement, il n'est pas question dans l'avis de la CRE, même s'il cite abondamment le document du CSE.

Il y a pourtant une grande différence entre un étudiant venu de France (ce qui est le cas du quart des étudiants étrangers au Québec, plaçant ce pays, et de loin, au premier rang de la filière internationale) qui décide de rester ici à la fin de sa scolarité, et celui d'un jeune Africain, ou encore d'un Brésilien.

Dans le premier cas, il s'agit d'un pays hautement développé qui n'arrive pas à faire de la place à tous ses jeunes très scolarisés. Dans le deuxième cas, il y a tout le paradoxe d'un continent qui a besoin de son monde, mais où le travail intellectuel, pour des raisons politiques ou économiques, peut relever de la gageure. Et dans le troisième, on trouve ces pays émergents qui commencent à jouer dans la cour des grands et qui cherchent, fort légitimement, à retenir leurs cerveaux — et à l'Occident vient quasiment faire une cour déloyale. Souhaite-t-on vraiment prendre leurs ressources humaines et les maintenir dans le *business* de l'aide internationale?

C'est pourquoi il n'est pas si choquant que l'ensemble des étudiants étrangers ne soient pas informés des possibilités d'immigration au Québec. Ont-ils vraiment tous à l'être? À l'heure d'Internet, la force de Montréal passe-t-elle systématiquement par l'installation sur place d'anciens étudiants?

À l'inverse, on devrait commencer sérieusement à s'inquiéter de l'expertise internationale des étudiants québécois. L'avis de la CRE en parle, mais en quelques lignes sur 43 pages, qui se concluent par l'importance de favoriser les programmes d'échanges ou d'assurer une expérience à l'étranger durant la formation.

Ce point aurait mérité bien davantage. On sait que si le nombre d'étudiants internationaux au Québec a triplé en 20 ans, une infime minorité de Québécois prennent le chemin inverse (l'évaluation varie de 1 % à 15 %, selon les universités et les programmes). Il serait pourtant urgent, à l'heure de la mondialisation et des réseaux, que les Québécois aillent chercher ailleurs de l'expertise, une autre expérience culturelle, un nouveau regard et des contacts.

Les étudiants québécois le font très peu, surtout pour des raisons financières. Qu'attend-on alors pour les encourager, notamment en bonifiant les rares bourses qui leur sont destinées? De cela, la CRE ne parle pas. Comme si la future force économique du Québec ne passait pas d'abord par le développement maximal des cerveaux d'ici.

jboileau@ledevoir.ca



Josée Boileau

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

SÉGOLÈNE ROYAL, CHEF DU PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS...



## LETTRES

## Discussions ardues à l'horizon

Le *Devoir* du 4 novembre 2006 a récemment publié, sous la plume de Mathieu Bock-Côté, un texte d'une grande lucidité pour décrire l'impasse créée par le discours néonationaliste qui a entraîné le «basculé d'un modèle à l'autre», soit «le passage au nationalisme civique désendetté de son passé canadien-français». D'autre part, Mme Bombardier a repris cette opinion en accusant les concepteurs de ce néonationalisme d'avoir délibérément noirci notre passé. Le mal, nous dit-elle, est tel que plutôt que d'éveiller la fierté de notre jeunesse, ce discours a semé la honte. Aussi s'applique-t-elle à démontrer que ce nouveau modèle «vidé de son essence» fait en sorte que le nationalisme civique québécois est de même nature que le nationalisme ontarien, saskatchewanais ou albertain. Bref, elle nous fait comprendre que ce concept de nationalisme mène à un cul-de-sac.

Il s'agit là de débats importants, et l'actualité est là pour nous le rappeler au cas où nous voudrions les oublier. Il y a d'abord celui qui déchire le Parti libéral du Canada, aux prises avec une résolution sur la reconnaissance du Québec. D'autre part, le public de Radio-Canada a eu droit à un exercice de réflexion où des intellectuels se sont assemblés pour analyser le sens des écrits d'Hubert Aquin et de son fameux texte sur la fatigue culturelle des Canadiens français. Au même moment, on est informé du lancement du Mouvement démocratie-souveraineté. Son fondateur, le juge Marc Brière, ne reconnaît pas que le Québec est une nation et est plutôt favorable à «l'esprit de la nation civique». Par ailleurs, l'historien Gérard Bouchard dit n'être pas très à l'aise avec ce concept tandis que le sociologue Guy Rocher cherche à démontrer la «cohérence historique et intellec-

tuelle du mouvement nationaliste d'abord canadien-français puis québécois». Au cœur de toutes ces opinions contraires, y aurait-il un chemin pour sortir de l'impasse où devrions-nous, comme le suggère l'historien Jocelyn Létourneau, accepter de vivre notre «ambivalence»?

Claude Poulin  
Sillery, le 14 novembre 2006

## Comment faire avancer le CHUM?

Avec un *think tank*. Le CHUM n'avancera jamais si l'on s'en tient seulement aux consultants et à quelques consultations ponctuelles des citoyens. Car, chaque fois, les divers rapports disparaissent, et on en revient à la case départ, et ce, depuis des années.

Un *think tank* assumerait des fonctions qui pourraient faire avancer le dossier de façon durable. Tout d'abord, de la recherche sur tous les aspects incertains du projet, y compris financiers. Deuxièmement, la publication régulière des solutions envisagées. Et troisièmement, la consultation-concertation continue des gens impliqués dans le dossier. Il se crée ainsi une banque de connaissances et une familiarité collective avec le projet.

On pourrait finalement conscientiser suffisamment le public, les professionnels et les constructeurs pour en arriver à une image claire du projet et à un consensus précis sur l'action à entreprendre.

À titre d'exemple, la ville de Nashville aux États-Unis a créé un *think tank* en santé, le Conseil de la santé de Nashville, qui propose avec succès depuis quelques années, des solutions sur tous les projets de développement et d'implantations de technologies nouvelles en santé.

Le CHUM est un projet de longue haleine qui, dans le contexte, demande une opération

soutenue de réflexion publique et de conscientisation. Autrement, le CHUM risque de ne pas être construit avant des décennies!

Michel Magnant, Ph.D.

Directeur exécutif  
Montréal Stratégique  
Montréal, le 6 novembre 2006

## Une honte dans le monde démocratique

En réponse à la lettre de Luc Perrier («Détruire le Québec», *Le Devoir* du 7 novembre 2006), j'aimerais souligner que l'éternelle rengaine du «divisage» de vote et tant qu'à y être l'aberrant vote stratégique fait de notre système de vote, unilatéral à un tour, une anomalie et une honte dans le monde démocratique.

En effet, il ne reste que quelques rares pays où l'on vote selon ce système caduque, rétrograde et anticonstitutionnel, dans le sens qu'il ne respecte pas le droit à la Représentation effective tel que cela est stipulé dans la Charte des droits et libertés.

Il nous faut au plus vite un système proportionnel (que tous les partis promettent en élection et oublient une fois au pouvoir).

Un système juste qui fait en sorte que si un parti obtient 10 % du vote, il doit nécessairement refléter la volonté populaire c'est-à-dire avoir 10 % de députés au Parlement. Pas très sorcier. De cette façon, il n'y aurait plus cette tendance malsaine de voter stratégiquement, mais bien pour le parti qui représente le mieux les idées et valeurs des citoyens et citoyennes. Les votes souverainistes seraient ainsi comptabilisés sans toujours passer par un seul et unique parti. C'est ce qu'on appelle une vraie démocratie.

Pierre Véronneau  
Montréal, le 11 novembre 2006

## LIBRE OPINION

## Vers la légalisation réglementée des drogues

## LINE BEAUCHESNE

Professeure titulaire au département de criminologie de l'Université d'Ottawa et professeure associée en toxicomanie à l'Université de Sherbrooke

Extrait de l'ouvrage *Les Drogues: légalisation et promotion de la santé qui vient d'être publié aux éditions Bayard Canada.*

Comme il relève de la responsabilité de l'État que la consommation des aliments ou d'autres produits soit la plus sécuritaire possible pour les citoyens, il est également de sa responsabilité d'assurer un contexte sécuritaire de consommation en matière de drogues. Pour ce faire, certaines stratégies relevant d'un volet de réduction des usages à risque sont essentielles.

L'État doit implanter une réglementation qui assure des contrôles adéquats sur la qualité des produits. Cette réglementation pourrait mener, si on le juge nécessaire, jusqu'à modifier certaines composantes, conditions de culture ou de fabrication d'une drogue pour en diminuer la nocivité. C'est le cas, par exemple, du tabac, sur lequel le gouvernement devrait assurer un meilleur contrôle, des drogues de l'industrie pharmaceutique, dont les protocoles d'approbation doivent être resserrés, et des produits du jeu, où les techniques de fabrication devraient être modifiées pour en faciliter la gestion.

En ce qui a trait aux drogues illicites, il est certain que celles qui circulent actuellement sur le marché illégal n'auraient pas grand-chose à voir avec ce qui circulerait dans un marché réglementé. Lorsqu'on a mis fin à la prohibition de l'alcool, on n'a pas légalisé l'alcool frelaté. L'alcool frelaté a disparu avec la légalisation réglementée de cette drogue. [...]

Il est très important de comprendre cette mutation des produits en circulation dans un marché réglementé. Les produits qui circulent sur le marché noir et les modes de consommation qui prévalent actuellement

sont façonnés par les règles de ce marché. Le consommateur d'alcool, au lendemain de la prohibition, n'a pas réclamé d'alcool frelaté parce que c'était ce qu'il avait l'habitude de consommer. Certaines habitudes culturelles de consommation de drogues se modifieront avec une offre de produits plus sécuritaires.

## Contrôle de la mise en marché et taxation

L'État doit mettre en place une réglementation qui assure que la commercialisation d'une drogue n'équivaut pas à sa promotion, entre autres par des restrictions publicitaires et un étiquetage précis. À cet égard, les gouvernements contrôlent mal le marché privé des drogues (tabac, médicaments). Idéalement, ce marché ne devrait plus être basé sur la recherche de profits et devrait être nationalisé, comme tout le marché des drogues. Dans une politique publique qui intégrerait les drogues actuellement illicites, la majorité des antiprohibitionnistes privilégient un «commerce passif» [...].

La gestion gouvernementale du jeu et de l'alcool ces dernières années indique que le gouvernement peut jouer sur deux tableaux contradictoires: la promotion de la santé et la recherche d'une croissance des profits par l'augmentation de la consommation et du nombre de consommateurs. Cette situation pose la question du modèle de taxation à privilégier en matière de drogues. Les taxes doivent être mises en place en tenant compte de la demande si l'on veut éviter le développement de marchés noirs. Mais sur quels principes instaurer ces taxes?

Comme dans le cas de l'alcool, les drogues devraient être taxées proportionnellement aux torts potentiels à la suite de l'évaluation scientifique de leurs effets selon les modes de consommation et leur concentration. Cela pourrait, par exemple, signifier une taxation plus élevée du café et des colas que du cannabis et des tisanes de coca, du tabac plus que de l'opium, etc., selon, bien sûr, les concentrations et les modes de consommation de chaque substance. Ce mode de taxa-

tion proportionnel aux risques pour la santé du consommateur représentés par le produit a l'avantage d'être pédagogique en rendant visibles les usages plus doux et plus durs de drogues, de la même manière qu'avec l'alcool. Il aiderait également à faire comprendre des restrictions plus grandes et des règles plus strictes pour certains usages durs de drogues.

Enfin, il faciliterait la mise en place de modèles de prévention qui feraient écho aux politiques en place. Les revenus générés par ces taxes devraient être attribués à des projets concrets et limités dans le temps, à la suite d'un vote démocratique. Par exemple, la construction de centres de traitement, l'implantation de programmes de prévention, voire la dépollution de rivières ou tout autre projet susceptible d'améliorer la qualité de vie. Il doit s'agir de projets ponctuels pour que les gouvernements n'aient pas intérêt à encourager la consommation de drogues pour récolter des taxes générant des revenus espérés pour la gestion des dépenses courantes.

Selon les cas, la disponibilité des drogues peut être restreinte à certains lieux licenciés et à certaines heures, de même que l'on peut en limiter l'accès aux mineurs. [...] Il faudrait des licences concédées à des lieux spécifiques de vente réglementée de drogues (tabac, alcool et autres) et soumis à des inspections, par une Régie qui délivre ces licences, pour en vérifier l'application. Le personnel de ces lieux doit également posséder la formation requise pour informer adéquatement sa clientèle, de même que savoir intervenir auprès d'un client problématique et le diriger vers les organismes sanitaires si nécessaire.

## Prévention

L'État doit rendre disponibles les fonds nécessaires à la mise en place de stratégies de prévention permettant d'informer le citoyen des bienfaits et des méfaits de l'usage selon les produits, les modes de consommation et les contextes d'utilisation.

Il ne sert à rien de faire semblant que les sollicita-

tions environnantes n'existent pas. Il faut apprendre à vivre parmi ces produits. À l'heure actuelle, il n'est pas étonnant que l'on ait fait de la prévention des usages problématiques de drogues un monde à part où les citoyens se sentent démunis, particulièrement avec les drogues illicites.

Dans le discours dominant transmis par les médias et ailleurs, les drogues illicites sont comparées à une sorte d'épidémie qui peut «contaminer» notre jeunesse sans que l'on puisse rien faire d'autre que leur éviter à tout prix tout contact avec ces drogues. Cette information omet de distinguer l'essai d'une drogue, sa gestion adéquate et la dépendance qui peut en découler, dépendance liée à une interaction entre la personne, le produit et son environnement.

La prise en compte de cette interaction est centrale en prévention. Il ne s'agit pas uniquement de décrire les produits et de miser sur la peur en montrant les risques de la consommation. En prévention, miser uniquement sur les risques des drogues plutôt que sur ce qui mène à la dépendance crée un message très ambigu, particulièrement chez les jeunes confrontés d'un côté au risque déviant — l'usage de drogues, et de l'autre, au risque valorisé — les autres conduites à risques, sportives ou autres, promues tant dans les activités que par les héros proposés actuellement aux jeunes comme modèles d'identification [...].

Bien sûr, les gouvernements doivent pouvoir informer, de manière exacte et adaptée, sur le caractère dangereux de certaines drogues, de certains modes de consommation ou de certaines pratiques à risque. Mais ils doivent surtout fonder leurs stratégies sur le fait que ce n'est pas le produit qui crée la dépendance, mais bien le besoin d'un individu à l'égard du produit. La prévention consiste ainsi à travailler au quotidien pour contrer les conditions pouvant amener le besoin négatif de drogues, quelles qu'elles soient, particulièrement en favorisant la valorisation de l'autonomie de l'individu. À cet effet, les parents devraient être les premiers à assumer ce rôle en prévention auprès des jeunes. [...]

## IDÉES

# Qui doit décider de l'utilisation des ressources naturelles?

NICOLAS MILOT

Étudiant au doctorat

PERRINE LAPIERRE

Étudiante à la maîtrise

Institut des sciences de l'environnement, Université de Québec à Montréal

**L**es autorités régionales du Québec réclament un plus grand pouvoir de décision quant à l'utilisation des ressources naturelles du Québec. Cela sous-entend une trop grande centralisation des choix actuels. Par ailleurs, le gouvernement ouvre depuis une dizaine d'années plusieurs portes à la décentralisation en s'assurant toutefois de ne pas perdre emprise sur la gestion de ces ressources, étroitement liées à la création d'une richesse dite collective.

Global ou local?, ce slogan est maintes fois utilisé lors des débats sur cet enjeu. Or, ceux-ci sont beaucoup plus complexes et ne peuvent être résolus selon une telle logique d'opposition. Global ET local! Il s'agit davantage d'organiser la collaboration entre structures régionales et centralisées en tenant compte des impératifs de notre temps, et non uniquement de viser une simple reconfiguration des pouvoirs de décisions. Car il faut être honnête: des décisions régionales s'appuyant seulement sur des priorités régionales seront tout aussi déconnectées que celles prises actuellement par un gouvernement que l'on dit trop éloigné de la «vraie réalité».

## Une reconfiguration du pouvoir régional

Lorsque certains élus régionaux témoignent de l'abandon dont leurs coins de pays sont victimes, ils méritent d'être pris au sérieux. Or, à cette époque où les approches de gestion participative prennent de plus en plus de place dans le discours politique de même que sur le terrain, cet aspect d'une gestion des ressources naturelles par les régions ne semble pas faire partie du discours. Il est inquiétant de ne voir que les élus, en leur qualité de maire ou comme membre de la Conférence régionale de l'Élus (CRE), porter le discours de la régionalisation des décisions, et ce, pour deux raisons.

D'abord, la gestion participative actuelle est grandement rattachée à une gestion sectorielle des ressources: tables de concertation forestière, organismes de bassin versant, etc. S'il faut d'abord évaluer la portée effective de ces structures, il est également préoccupant d'observer le peu d'influence qu'elles ont sur les questions générales de développement.

Il est primordial de trouver un lieu où les promoteurs de projets et les voix alternatives au développement conventionnel peuvent débattre et être connectés sur la prise de décision. Si les CRE abritent dans certains cas différentes commissions (environnementale, sociale, ...) rendant possible la cohabitation des discours, il faut toutefois s'assurer d'une représentation constante des divers intérêts et surtout, un certain encadrement de la mise en œuvre de décisions découlant d'un régime variable dans le temps et dans l'espace.

Ensuite, la situation actuelle prévalant dans les régions empêche les administrations locales d'assurer un compromis juste entre les intérêts de développement locaux et la prise en charge de l'intérêt collectif.

Ce dernier est aujourd'hui essentiellement associé à l'emploi. Or, cette vision de l'intérêt collectif ne constitue qu'une fuite en avant. Il importe de le revoir comme une construction de la société à long terme pour les communautés régionales, cohérent avec un intérêt porté par l'ensemble des Québécois. Le développement régional d'aujourd'hui



NORMAND BLOUIN

Plusieurs rivières québécoises ont été «sacrifiées» écologiquement pour permettre la production d'hydroélectrique. Selon le même argumentaire, il pourrait aujourd'hui être soutenu que le développement hydroélectrique de la rivière Rupert devrait être «sacrifié» au profit de la protection d'une des dernières grandes rivières de la province.

d'hui doit ainsi être reconsidéré, ce qui implique la remise en question de certains a priori.

## Une grande faiblesse

Le lien entre exploitation des ressources et emploi doit être précisé. S'il est vrai que les industries forestières, minières, agricoles et l'utilisation du potentiel hydroélectrique des rivières représentent plusieurs emplois pour les régions du Québec, et Montréal, il faut rappeler que le nombre de postes pour une même unité de ressource est en baisse constante depuis les années 1970.

Que ce soit par la mécanisation et l'informatisation des opérations ou en raison d'arrangements structurels visant à assurer la compétitivité des entreprises, un arbre exploité par l'industrie forestière (pour prendre cet exemple) fait travailler moins d'individus qu'il y a 30 ans. La construction d'une centrale hydroélectrique en région crée certes de l'emploi pour une courte période. Cependant, elle ne laisse rien de structurant en terme de développement régional et laisse perplexes quant aux retombées sociales et environnementales à long terme.

C'est là une des grandes faiblesses du mode d'exploitation que le Québec fait de ses ressources naturelles. La province se vide trop souvent de ses ressources en raison d'un système tourné vers l'exportation où les régions n'espèrent que des redevances comme part du gâteau.

Or, ce système est, pour l'actuel débat, important à ramener au premier plan: est-ce que l'exploitation actuelle des ressources naturelles permet aux collectivités québécoises, locales et nationale, d'en tirer la plus grande valeur d'usage possible? A cette question on doit bien entendu répondre autrement que par l'argument de la participation de l'exploitation des ressources au PIB québécois.

En ce sens, les porteurs d'une gestion décentralisée

des ressources naturelles doivent admettre que les modèles d'exploitation actuels ne sont pas garants d'un avenir prometteur pour les régions et qu'une gestion locale n'y changera rien. Une approche locale participative devra remettre en question le développement traditionnel afin que de nouvelles orientations trouvent une pertinence régionale.

## Un impératif environnemental à reconsidérer

Enfin, une gestion décentralisée des ressources naturelles ne peut négliger les situations environnementales et écologiques plus globales. Par exemple, lorsque Gérald Lemoyne souligne dans son propos au sujet du détournement de la rivière Rupert qu'*«en Jamésie, nous ne détruisons pas la nature, mais cohabitons avec elle»* (Le Devoir, 7 novembre 2006), il témoigne de la difficulté qu'ont les autorités locales à se détacher d'un discours axé sur le développement traditionnel et à considérer les enjeux environnementaux. La situation pourrait être analysée différemment.

Plusieurs rivières québécoises ont été «sacrifiées» écologiquement pour permettre la production d'hydroélectrique. Selon le même argumentaire, il pourrait aujourd'hui être soutenu que le développement hydroélectrique de la rivière Rupert devrait être «sacrifié» au profit de la protection d'une des dernières grandes rivières de la province.

Il est toutefois très difficile d'assurer la tenue d'un tel débat au niveau régional. L'aspect écologique s'y retrouve souvent sans porte-voix et ce sont souvent les groupes nationaux qui doivent se porter à sa défense. Insinuer que les «environnementalistes du Plateau Mont-Royal n'ont pas à se mêler de ce qui se passe en région», c'est renier ce déséquilibre dans la représentation des enjeux environnementaux régionaux et, surtout, fermer les yeux sur l'intérêt commun qu'à la sauvegarde des milieux naturels.

# Anglo francophile voulant parler la langue de Molière...

GORDON MCIVOR

Toronto\*

**J**e me rends à Montréal pour affaires au moins une fois par mois depuis près de 15 ans, et j'étais résident de cette ville magnifique avant ce temps-là. Étant un anglophone qui a fait presque toutes ses études au Québec par la suite, j'estime que je suis parfaitement bilingue et peut-être même biculturel. Francophile de longue date, j'ai toujours adoré tous mes contacts avec les francophones du monde entier, surtout avec mes concitoyens du Québec.

Depuis deux ou trois ans, je me rends compte d'un phénomène inquiétant à Montréal qui semble s'aggraver avec le temps qui passe. De plus en plus, dans certaines des industries du service — que cela soit les chauffeurs de taxi, les réceptionnistes dans les hôtels ou les préposés des lignes aériennes à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau — on me parle en français jusqu'à ce qu'on voie mon nom sur une carte de crédit ou une carte d'accès à bord. Subitement, en apprenant que je m'appelle Gordon McIvor, qui n'est décidément pas «de souche pure», on refuse dès lors de m'adresser la parole en français, répondant à mes questions ou mes commentaires seulement en anglais.

## Club exclusif?

Au début, je croyais que mon français était peut-être devenu plus faible et que le message que l'on voulait m'envoyer, c'était que mon français n'était pas digne d'une réponse. Mes amis et mes collègues m'assu-

rent, cependant, qu'il n'en est rien et que c'est plutôt le fait que certaines personnes ne veulent pas parler français, coûte que coûte, avec les non-francophones.

Franchement, cette théorie me rend malheureux, car il fut un temps où les francophones du Québec et même du monde entier étaient heureux et même flattés que l'on s'adresse à eux en français. De plus en plus au Canada anglais, les jeunes maîtrisent la langue française et deviennent bilingues. Il y en a même ceux qui disent que la langue française est en pleine croissance au Canada, ce qui n'est pas, de toute évidence, le cas en France où les vedettes sortent de plus en plus souvent des chansons en anglais et où l'on continue à s'angliciser à un rythme alarmant.

J'ai une conviction profonde et je veux le crier sur tous les toits du Québec. Si un anglophone vous adresse la parole en français et que son français n'est pas lamentable, pourquoi nom de Dieu ne pas l'encourager dans cette démarche?

On s'est plaint pendant des décennies au Québec que les anglophones ne voulaient ou ne pouvaient pas apprendre le français, et maintenant on a cette nouvelle catégorie de gens qui semblent croire que la langue française est un outil de communication entre francophones de naissance, et que toute autre personne, aussi à l'aise soit-elle en français, n'est pas admissible à se joindre à ce club exclusif. Si l'on veut que la langue française continue son rayonnement au Canada et ailleurs, il me semble d'une logique irréfutable qu'on devrait encourager l'usage de cette langue chez tout le monde.

Lors de mon dernier voyage à Montréal, j'ai vécu

encore une fois la même expérience. Devant la réception d'un hôtel de luxe, on m'a demandé mon nom en français. Quand je l'eus donné, on m'a, comme d'habitude, répondu en anglais. J'ai décidé d'interroger cette personne pour mieux comprendre ce phénomène: «Pourquoi vous me répondez en anglais quand je vous parle en français?»

La jeune dame m'a dévisagé avec un regard plein de pitié, comme si j'étais une curiosité de la nature d'avoir pu poser une question hors de toute logique. «Parce que vous êtes anglais, mon cher Monsieur».

Et voici le nœud de cette nouvelle philosophie: on veut me parler en anglais parce que je suis anglais. Peu importe mon niveau de compétence en français et peu importe le fait que je m'étais adressé à cette personne en français. Je suppose que si elle avait une compétence en portugais et que je m'appelais Mario Da Silva, elle aurait senti une obligation de me parler dans cette langue-là.

En fin de compte, une langue est une façon de communiquer et une façon de voir le monde. Je suis heureux et très fier d'avoir maîtrisé cette belle langue que j'adore de tout mon cœur, et je me permets de croire qu'il existe beaucoup de Québécois qui sont également fiers d'avoir maîtrisé la langue anglaise. C'est pourtant bizarre de se trouver au Québec, où l'on s'est battu pour pouvoir vivre en français, et de se retrouver devant certains francophones qui ne veulent surtout pas parler français avec ceux qui ne sont pas francophones de naissance.

\*L'auteur se présente comme un grand francophile qui passe beaucoup de son temps libre à promouvoir l'usage du français au Canada anglais.



Michel Venne

## Dumont dérape

**L**es Québécois partagent des valeurs qui fondent des lois. Les libertés fondamentales, les droits individuels et collectifs sont énoncés dans la Charte québécoise des droits de la personne depuis 1975. La Charte de la langue française, les déclarations adoptées par notre Assemblée nationale contre le racisme ou reconnaissant les nations autochtones, balisent les rapports entre majorité et minorités.

La majorité francophone a pris sa place. Elle détient le pouvoir politique. Elle occupe les hautes sphères du pouvoir économique. La culture québécoise s'est épanouie. Nos créateurs sont célèbres ici, et leurs œuvres diffusées en plusieurs langues sur tous les continents.

Les minorités ne constituent pas une menace contre cette culture et cette identité. Au contraire, elles contribuent à son enrichissement.

Depuis quelques années, et ce, dans toutes les sociétés occidentales, les majorités ont parfois l'impression que les droits des minorités sont mieux vus que les intérêts majoritaires. Cela est d'autant plus vrai lorsque, au sein de ces minorités, des extrémistes encouragent des agissements qui vont à l'encontre des valeurs dominantes ou qui représentent à nos yeux des régressions inacceptables, notamment pour tout ce qui concerne l'égalité entre les hommes et les femmes, les droits des enfants, la liberté d'expression.

On oublie souvent, toutefois, que les écarts entre les agissements de certains groupes et de certains individus avec les valeurs généralement admises ne sont pas le propre des minorités culturelles ou religieuses. Il suffit de lire les statistiques sur la violence conjugale au Québec pour s'en convaincre.

Le Québec est une société ouverte qui admet les accommodements raisonnables pour les minorités. En même temps, le Québec rejette les extrémismes et les abus de pouvoir. L'Assemblée nationale a donné l'exemple en se prononçant contre les tribunaux islamiques. La prise de position québécoise a influencé l'attitude adoptée dans le reste du Canada et constitue un exemple.

Dans sa décision sur les lieux de culte dans les établissements d'enseignement, la Commission des droits de la personne du Québec n'a pas accédé aux vœux des requérants. Les écoles ne sont pas obligées d'aménager des lieux de culte spécifiques pour chacune des religions. La commission a cherché un compromis qui protège le caractère laïque de l'institution sans pour autant empêcher les individus de pratiquer leur religion.

D'ailleurs, la plupart des musulmans, des sikhs et des juifs vivant au Québec s'accommodent des exigences de la vie quotidienne dans une société sécularisée et occidentale et adaptent leur horaire de prières, la pratique de certains rites et le port de certains signes.

Cela n'empêche pas ou ne doit pas empêcher le débat public sur ces questions. Nous sommes sans doute nombreux, par exemple, à réprocher l'isolement dans lequel sont tenus les enfants de la communauté juive hassidique ou la domination qu'exercent sur les femmes les hommes de cette communauté. Continuer de le dire est légitime et constitue une pression en faveur du changement. Il y a lieu, bien sûr, d'utiliser les pouvoirs de l'État dans les cas extrêmes.

Mais la culture québécoise n'est pas en soi menacée par les activités minoritaires. L'ordre public non plus. De façon générale, la loi est respectée. Faisons attention de ne pas monter en épingle des cas d'exception et évitons d'élever au rang de danger pour notre identité quelques situations agaçantes qui relèvent de la bonne foi des personnes en cause.

Nos leaders politiques ont une responsabilité centrale dans ce débat sur les rapports entre majorité et minorités. Il leur revient de donner le ton et d'exprimer les consensus. Ils doivent certes rappeler et défendre les valeurs qui fondent la société mais aussi éviter que les préjugés et le simplisme guident l'action collective et les politiques publiques à l'égard des minorités.

Ce week-end, le chef de l'Action démocratique a oublié qu'il était titulaire de cette responsabilité. Mario Dumont s'est exprimé comme un adolescent immature, mal informé, incapable de jongler avec des concepts un peu sophistiqués comme celui de l'accommodement raisonnable. Pour lui, il s'agit d'un amas de mots que «personne ne comprend».

L'identité québécoise ne peut pas être défendue un genou par terre, dit-il, en levant le bras comme pour sonner la charge.

Sonner la charge contre qui? Dumont ne se portait pas à la défense de notre identité contre les assauts de puissances étrangères ou pour secouer l'indifférence du Canada anglais. Il faisait allusion à des immigrants à qui l'on consent parfois certains accommodements pour leur permettre de pratiquer leur religion ou d'exprimer les particularités de leur culture. Il roulait des épaules et jouait les matamores contre des minorités dont le pouvoir d'influence sur les choix collectifs de la société québécoise sont restreints.

Si l'Action démocratique du Québec s'est toujours présentée comme un parti de centre droit sur le plan économique, Mario Dumont s'était toujours gardé de tomber dans l'intolérance à l'endroit des minorités ou dans le populisme moral comme celui pratiqué par l'extrême droite européenne ou au sein de la droite républicaine aux États-Unis.

Dumont n'a pas dépassé complètement les bornes en fin de semaine. Mais son discours m'inquiète. Il est sur un terrain glissant. Déjà, aux élections de 2003, il flirtait avec le populisme simpliste des appels à la majorité silencieuse, en prétendant parler en son nom sur les questions fiscales et de politique publique. Aujourd'hui que son parti est en déclin dans l'opinion, son désespoir va-t-il le conduire à inventer des dangers où il n'y en a pas? Va-t-il présenter les minorités comme des ennemies de la société québécoise pour gagner quelques votes auprès d'une frange craintive et mal informée de l'électorat?

On n'a pas besoin de ça au Québec.

michel.venne@inn.qc.ca

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Choinard (éducation), Joëlle Boivin (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clémentine Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Manger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papiereau (communisme), Isabelle Poiré (santé), Louise-Madeleine Rioux (Culture), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (cartooniste), Diane Précorat (responsable des pages thématiques), Martin Durois, Michèle Malenfant et Christine Dumont (correspondantes), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Béjar (théâtre et cabaret), à l'information économique : Gérard Dérive (adjoint au directeur de l'information), Dominique Rémy (travail), à l'information politique : Hélène Bussières et Julie Carpentier (papiers), Paul Bennett (papiers), à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (papiers internationaux et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information jeunesse : Marie-Pier Frappier, Alexandre Shérif (communisme), à la documentation : Gilles Paris (directeur), Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Angèle Gaudreau (secrétaires à la rédaction), Marie-Pier Frappier, Alexandre Shérif (communisme), à la production : Gilles Paris (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), à la publicité et le marketing : Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlene Côté, Christiane Legault, Angèle Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Koppelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantars, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zambelli, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Stéphanie Roger (contrôleurs), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chervier, Monique Proteau, Danielle Rioux.

## ACTUALITÉS

## DOMINIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Cette tragédie n'a pas empêché Jan et sa belle-mère, Michelle Montas, de continuer. «Après la mort de Jean, pendant trois ans, on a tenu la radio. Et surtout, on a tenu le dossier justice, ce qui était encore plus dangereux pour nous», raconte Mme Dominique comme si c'était hier. Nous nous sommes battus pendant ces années pour que l'enquête soit faite de manière «potable». Et en décembre 2002, il y a eu un attentat contre Michelle. Elle a eu miraculeusement la vie sauve, mais son garde du corps a été assassiné. Je l'ai fait partir en lui disant: on va calmer un peu les choses.»

Mais les menaces ont repris à Radio Haïti Inter. En 2003, Jan Dominique décide de fermer la station et rentre à Montréal, où elle avait déjà vécu. «C'était devenu quasi impossible de faire notre métier. Chaque fois qu'un journaliste sortait, il était menacé. C'est absurde de penser qu'un journaliste doit travailler avec un garde du corps.»

## Appel à la justice

Ça fait maintenant trois ans et, après avoir longtemps attendu, Mme Dominique a finalement défait toutes ses valises et ne prévoit pas rentrer de sitôt. Encore moins rouvrir la station. «Les assassins — les hommes qui avaient été emprisonnés à la suite de l'enquête [sur la mort de son père] — se sont enfuis comme par hasard. Actuellement, l'un d'eux est parmi les plus importants chefs de gang de la banlieue de Port-au-Prince, alors je ne m'imagine pas rentrer au pays.»

En avril dernier, elle et Michelle Montas — aujourd'hui à la radio française des Nations unies — ont lancé un nouvel appel à la justice. «Cela fait six ans que nous continuons en vain d'exiger justice pour ce militant de la parole libre, écrivaient-elles. Une fois écartée la voix combi-génante de Radio Haïti, le dossier judiciaire des assassins du 3 avril est bloqué depuis trois ans, dans une conspiration du silence et de l'impunité.»

## Mais qui a tué Jean Dominique?

Dans un rapport de 2001, Reporters sans frontières notait que l'animateur de radio s'était fait beaucoup d'ennemis en critiquant sans relâche l'élite financière, les anciens du régime Duvalier, l'armée, la politique américaine à l'endroit d'Haïti et certains membres de Lavalas, le parti d'Aristide. Depuis sa mort, certains témoins clés ont disparu, d'autres ont carrément été tués. L'enquête s'enlise, et la situation générale du pays est loin d'aller en s'améliorant. Le 6 novembre dernier, l'organisme Transparency International proclamait Haïti le pays le plus corrompu du monde. Avant la Birmanie et avant l'Irak...

«Si quelqu'un comme Jean ne peut pas obtenir justice, qui le pourra? C'était un homme connu, même internationalement. Il avait un média, de la facilité à se faire entendre. Ce que je trouve terrible, c'est de me dire que, si on n'a pas réussi et qu'on n'arrive pas encore à débloquent le dossier, c'est dire la telle adaptation... Le genre de travail qu'on faisait [en Haïti], ce n'était pas seulement du journalisme, c'était plus que ça.»

Mme Dominique n'est pas peu fière des réalisations de Radio-Haïti: les premières émissions de radio en créole, la langue du peuple, un accent sur les actualités internationales, des reportages de fond sur la réalité des campagnes... Et d'évoquer, la lumière dans le regard, la couverture qu'elle a faite des projets de réforme agraire lancés au début du gouvernement Aristide.

## Mieux sous Duvalier?

Sur l'actualité récente en Haïti, la journaliste et écrivaine préfère ne pas faire de commentaires parce qu'elle ne suit plus les enjeux d'aussi près qu'avant. Quand même: «Au niveau de l'actualité, il y a un truc que j'ai constaté. Depuis notre départ, depuis la fermeture de Radio Haïti, il n'y a plus de radio indépendante à 100 % en Haïti.» Elle cherche le bon qualificatif. «Le mot "infodées" est trop dur... Disons qu'elles sont toutes dans un camp ou dans l'autre. Elles ont pris position en faveur d'Aristide ou de Préval. Certaines sont bourgeoises, elles ne savent pas ce qui se passe dans l'arrière-pays. Donc, chaque média a un patron. Nous, on refusait d'avoir un patron.»

À Montréal, Jan Dominique se consacre entièrement à son autre passion, la littérature. Ses romans et recueils de nouvelles publiés en Haïti — *Mémoire d'une amnésique* (1984), *Évasion* (1996), *Inventer... la Célestine* (2000) — seront bientôt réédités et elle travaille à un nouveau projet de livre. «J'ai eu le bonheur de recevoir une bourse du Conseil des arts du Canada pour travailler sur un sujet qui me fascine: la culpabilité des bourreaux. Je me suis toujours trouvée, au niveau personnel et littéraire, du côté des victimes et, là, pour une fois, je vais essayer de plonger de l'autre côté. Ça ne va pas être facile.»

L'idée du roman lui est venue au contact de certains membres de sa communauté. «Vingt ans après la dictature, il y a des gens qui disent que c'était mieux sous Duvalier. Et ça, je ne peux pas le supporter. Je ne peux pas supporter qu'on oublie qu'il y a eu 30 000 victimes et qu'elles n'ont jamais trouvé la paix parce que les bourreaux n'ont pas été punis. C'est pour ça que je m'intéresse à ce thème-là. J'imagine [dans le livre] qu'un bourreau a pu se réinsérer, je ne sais pas, par exemple à Montréal, à Québec, n'importe où, vivre sa vie tranquille et maintenant, dire tout haut, du haut de cette virginité retrouvée, que "c'était mieux sous Duvalier". C'est d'entendre cette phrase qui a tout déclenché.»

Selon elle, le combat contre l'oubli et l'impunité est indispensable pour Haïti. «La démocratie n'a aucun sens et le développement économique ne pourra jamais se faire si l'impunité existe. Et pas seulement l'impunité pour les crimes de sang, mais aussi les gens qui volent, qui font de la contrebande, qui ne paient pas leurs taxes.» La voix littéraire est simplement une autre manière de véhiculer ce même message. «En Haïti, on a la mémoire courte. Ce livre sera aussi une façon détournée de parler d'Haïti, de dire qu'il ne faut pas oublier.»

Collaboratrice du Devoir

## ARMÉE

SUITE DE LA PAGE 1

Canada en 2009 et 2010», peut-on lire dans la note interne rédigée en anglais. Les mots «high priority activity [activité prioritaire importante]» sont d'ailleurs en gras pour souligner leur importance au ministre.

Puis la note enchaîne en affirmant que «cet engagement qui vise à assurer la sécurité des Jeux pourrait également influencer sur la capacité des forces armées à déployer un grand nombre de soldats à l'étranger». On prévient également le ministre que cette opération en sol canadien aura «un coût significatif», même si l'ampleur n'en est pas encore connue.

Cette note interne rédigée par les hauts fonctionnaires du ministère de la Défense vient confirmer l'analyse de tous les spécialistes militaires interrogés par *Le Devoir* dans les derniers jours: il est impossible d'assurer la sécurité des Jeux olympiques tout en maintenant intact notre engagement en Afghanistan. Il faudra faire un choix. Des sources gouvernementales ont également confirmé au *Devoir* que les stratégies militaires étaient déjà à pied d'œuvre pour planifier les besoins nécessaires en vue d'assurer la sécurité des lieux de compétition, des visiteurs, des athlètes, de la frontière, etc., et que c'est déjà un «casse-tête» tellement les ressources militaires sont insuffisantes.

Une note interne et des informations qui n'étonnent pas Michel Drapeau, colonel à la retraite qui a servi pendant 34 ans dans les forces canadiennes et qui est aujourd'hui avocat pour la firme Barrick Poulsen. «Il n'y a aucune espèce de doute possible, dit-il. Il est impossible de protéger les Jeux olympiques de 2010 et de maintenir un engagement important ailleurs dans le monde, que ce soit en Afghanistan ou ailleurs. On est déjà pris à la gorge. Imaginez avec des Olympiques!»

Selon Michel Drapeau, le Canada devra commencer à revoir son engagement en Afghanistan bientôt, «car une grosse tâche comme les Olympiques, ça ne se planifie pas quelques semaines d'avance». Une opinion partagée par Rémi Landry, lieutenant-colonel à la retraite qui est maintenant expert militaire au sein du Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale de l'Université de Montréal. «Je suis certain qu'il y a déjà des gens qui planifient une diminution de notre contribution en Afghanistan», dit-il. Il faudra probablement passer de 2300 hommes à quelque chose comme 750, au maximum. Il est impossible de continuer une grande implication en Afghanistan tout en assurant la sécurité des Olympiques.» Selon lui, les conservateurs y ont pensé en allongeant la mission jusqu'en 2009 précisément. «La fin probable est en 2009, et les Olympiques en 2010. Vous avez la réponse», soutient Rémi Landry.

De plus, si le Canada reçoit des menaces terroristes avant cet événement planétaire, ce n'est pas seulement notre capacité de déploiement à l'étranger qui serait concernée, mais notre capacité ici, au pays. «Un état d'alerte pourrait entraîner une pénurie de soldats. Nous avons des ressources extraordinairement limitées, il ne faut pas l'oublier», explique Charles-Philippe David, titulaire de la Chaire de recherche Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM.

La reconstruction de l'Afghanistan ne sera toutefois pas terminée en 2009, au moment où le Canada pourrait devoir signifier à ses alliés qu'il quitte en grande partie le pays. Il y a deux semaines, le colonel britannique Paul Farrar, responsable du Centre de formation militaire de Kaboul, a soutenu que l'armée afghane ne serait pas prête à assurer la sécurité du pays avant «au moins 10 ans». Selon le colonel Farrar, le progrès est «aussi mince qu'une feuille de papier».

Comment les pays de l'OTAN réagiraient-ils si le Canada devait se retirer ou jouer un rôle beaucoup plus effacé en Afghanistan en raison des olympiques

de 2010? «Mal», tranche Charles-Philippe David. «Nous serons mal perçus et mal compris», dit-il. «On peut utiliser l'argument du manque de ressources pour justifier un retrait ou un changement important d'orientation, mais nos alliés de l'OTAN ne seront pas plus heureux. Habituellement, on ne mélange pas les affaires extérieures et les affaires intérieures.»

Le Canada sera donc confronté à des pressions de ses alliés pour rester dans le pays. Lors d'un court entretien avec *Le Devoir*, le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, n'a pas voulu s'avancer. «Aucune décision n'est prise pour la période après 2009», dit-il.

Le ministre refuse toutefois de faire le lien entre la date choisie de 2009 pour réévaluer la mission afghane et les Jeux olympiques de Vancouver. «Pour moi, cet enjeu est différent», dit Gordon O'Connor. «Notre contribution à la sécurité des Jeux n'a pas encore été décidée, même si on pense qu'elle sera importante. [...] Tant qu'on ne sait pas l'ampleur de la tâche, c'est difficile de prévoir ce qui va arriver.»

Michel Drapeau a une bonne idée de l'effort qui sera exigé, lui qui était en fonction lors des Jeux olympiques de Montréal en 1976. «Nous étions 10 000 soldats affectés à la sécurité des Jeux. C'était après la tuerie des Jeux de Munich, et il fallait être prêts à tout. Le contexte mondial est aussi tendu aujourd'hui, sinon plus. 10 000 soldats en 2010, c'est un minimum», affirme-t-il. À cette époque, les forces canadiennes comptaient plus de 90 000 militaires. Aujourd'hui, 62 000 soldats composent l'armée canadienne, dont seulement 56 000 sont opérationnels. L'armée de terre, très engagée en Afghanistan, sera la plus sollicitée pour la sécurité des Jeux de Vancouver, d'où les difficultés.

D'ailleurs, les organisateurs des Jeux olympiques qui se sont déroulés depuis les attentats du 11 septembre 2001 n'ont rien ménagé côté sécurité. À Turin, pour les jeux d'hiver 2006, 15 000 soldats et policiers étaient en fonction. La sécurité a coûté 250 millions de dollars. Pour les jeux d'été d'Athènes, en 2004, la facture a grimpé à 1,4 milliard de dollars, alors que pas moins de 70 000 soldats et policiers montaient la garde.

À Vancouver, le budget initial pour la sécurité est fixé à 175 millions de dollars. Cette facture pourrait toutefois augmenter, puisque le coût du déploiement des soldats n'est pas inclus dans ce calcul. La GRC, qui a le rôle de coordination avec son Groupe intégré de sécurité (qui comprend aussi des militaires et le Service canadien de renseignement et de sécurité), entend déployer à elle seule 4000 à 5000 policiers à Vancouver.

«On n'a pas encore fait la demande militaire, on attend de voir le climat politique international. La planification continue», a expliqué au *Devoir* John Ward, porte-parole de la GRC en Colombie-Britannique. Il affirme que le Groupe intégré de sécurité a analysé les jeux de Turin et de Salt Lake City pour s'en inspirer et que rien ne semble indiquer une contribution moins importante des militaires lors des Jeux de 2010. Pas question de négliger la sécurité. «Nous ne ferons aucun compromis», dit-il.

Pour Dwan Black, la critique du NPD en matière de défense qui a obtenu cette note interne destinée au ministre, il faut immédiatement réorienter notre mission en Afghanistan vers une contribution humanitaire plus importante, puisque, de toute façon il faudra revoir nos plans à cause des Jeux de 2010. «On a une participation militaire trop importante quand on compare avec ce qu'on fait en développement dans le pays. La sécurité des gens au Canada pendant les Olympiques doit être notre priorité, alors pourquoi ne pas revoir immédiatement notre rôle là-bas?», dit-elle.

Le Devoir



**JOSEPH FACAL**

**Volonté politique et pouvoir médical**

La naissance de l'assurance-maladie au Québec et aux États-Unis

**BORÉAL**

**Joseph Facal**

**Volonté politique et pouvoir médical**

Une analyse passionnante des plus importantes réformes de la santé qui ont marqué l'histoire du Québec et des États-Unis.

360 pages • 29,95 \$

**Boréal**  
www.editionsboreal.qc.ca

## GUERRE

SUITE DE LA PAGE 1

entrepreneur de basses œuvres, il fut amené à répercuter la fable du gouvernement provisoire pour justifier l'envoi de la troupe au Québec. [Ma traduction:] «Quelle part le long de la ligne, la discussion pleine de sérénité du comité éditorial du *Devoir* fut transformée en un coup d'État projeté.»

Après son passage sur la table du scénariste, ce ballon est devenu, au réseau anglais, une rencontre secrète en bonne et due forme entre des personnalités québécoises influentes, parmi lesquelles Ryan et Jacques Parizeau (on n'a pas osé compromettre Lévesque...). un Parizeau accompagné, qui plus est, de sa «secrétaire» Carole Devault, impliquée jusqu'au cou dans les activités du FLQ: un peu plus et on avait droit à un froignon de capes... Passe encore que, pour les besoins d'une dramatisation télévisée, on nous propose une vision impressionniste de notre histoire. Mais se servir de la fiction pour continuer de nous faire avaler, 36 ans plus tard, les mensonges du gouvernement Trudeau représente une utilisation des deniers publics plutôt discutable. Car si esquisse d'une forme de gouvernement parallèle il y eut au cours de cette période, ce n'était peut-être pas là où on l'a cru...

«This is a war, Julien!», lance Michel Côté, éminence grise de l'escouade antiterroriste combinée (CAI), au héros de la série pour mieux lui faire avaler le recours aux Mesures de guerre. Maître Côté était un homme bien informé. Et si les tenants de la version officielle de la Crise d'octobre ont pu imposer le mythe d'une armée canadienne presque neutre, simple arbitre accourant se placer aux ordres du pouvoir civil en octobre 1970, pour être ensuite affectée à la surveillance des beaux quartiers et des monuments, la réalité, sur le terrain, est tout autre: depuis que les premiers cocktails Molotov ont éclairé les murs des casernes, les généraux avaient le FLQ dans leur mire et attendaient l'occasion d'en découler.

Dans une étude de l'histoire militaire Sean Maloney disponible sur Internet (*Un simple bruissement de feuilles: La stratégie canadienne et la crise du FLQ...*), on apprend qu'un jeune soldat du Royal 22<sup>e</sup>, envoyé jouer les taupes au sein du mouvement révolutionnaire québécois, était placé directement sous les ordres du général Jean-V. Allard, futur chef d'état-major, nommé en 1964 à la tête de la section de la préparation opérationnelle récemment créée, ce qui peut donner une idée de l'intérêt que porte déjà la haute hiérarchie militaire à notre sympathique poignée de dynamiteurs de boîtes aux lettres.

Comme par hasard, un jeune soldat en principe défrôqué de ce même régiment fonde ce printemps-là, avec l'ex-légionnaire François Schirm et un autre mili-

taire francophone (la discrimination, paraît-il, décime littéralement l'armée canadienne...), l'ARQ ou Armée révolutionnaire du Québec. Le gars du 22<sup>e</sup> s'évanouit ensuite dans le décor tandis que l'ARQ entreprend l'action la plus meurtrière des annales du terrorisme québécois, l'attaque en plein jour de l'armurerie de la rue De Bleury: deux morts. Il refait surface quatre ans plus tard dans une taverne de Montréal où il donne à un dénommé Jacques Désormeau, soupçonné de diriger le réseau de *La Cagnée*, la clef d'un consignage de gare contenant des explosifs. Désormeau remet la clef à un certain Bernard Scotte, agent spécial de la GRC qui infiltre le FLQ depuis plus d'un an. Désormeau est plus tard arrêté au volant de la voiture de Scotte en possession de l'équivalent de vingt bâtons de dynamite. L'opération mise sur pied pour coincer Désormeau (décrite en détails par Louis Fournier dans son *Histoire d'un mouvement clandestin*), constitue une action typique des agents provocateurs de l'armée et de la GRC. Scotte était issu des rangs des Forces armées. L'homme qui l'a «prêté» à la GRC est son patron au CN, le colonel Arthur Spearing. Quant au jeune troufion du 22<sup>e</sup>, la police, semble-t-il, le connaît, mais choisit de le laisser filer... Et le même homme, G. T., prétend aujourd'hui avoir quitté les rangs de l'armée en 1973 avec le grade de caporal!

Mais l'armée est la grande absente de la série de la CBC, qui lui concède à peine quelques rôles de figurants dans la surveillance des édifices. On s'abstient pudiquement de nous montrer son grand déploiement du 15 octobre, à 600 mètres de la maison où Pierre Laporte est gardé par ses ravisseurs. Or, ce n'est pas tout à fait par hasard que le corps de l'otage sera finalement découvert, d'ahurissante coïncidence, à quelques centaines de pieds du QG de la Force mobile. Cette dernière avait été expressément conçue pour, au milieu du climat social troublé des années 60, répondre à la menace intérieure. Et basé son bébé, le Mobile Command, à Saint-Hubert, aux portes de Montréal, était pour le général Jean-V. Allard une manière de préparer le centre nerveux de son dispositif anti-insurrectionnel à un affrontement avec les forces socialo-séparatistes qu'il jugeait inévitable.

Commandant mythique du Royal 22<sup>e</sup> en Italie, attaché militaire à Moscou après la guerre, nommé à la tête d'un bataillon en Corée, le général Allard, premier officier de langue française à devenir chef d'état-major-général (et toute une pièce d'homme au demeurant), fit de l'avancement du français dans les forces son combat personnel. Mais il détestait le désordre. Et tout indique que c'est sous son impulsion que l'armée canadienne va avancer ses pions et jouer sa partie des l'apparition des premières bombes en 1963.

Par définition secret, le rôle exact joué par les services du renseignement militaire demeure une des grandes inconnues des événements d'octobre. Au cours d'une réunion secrète tenue le 19 décembre 1969, Trudeau proposa un recours accru au Service

de contre-espionnage des Forces canadiennes pour contrer le mouvement indépendantiste (*La Presse*, 27 mai 1992). Mais dès 1966, le général Allard avait convoqué, à son quartier général de la base de Saint-Hubert, une délégation de parlementaires outaouais auxquels il adressa l'avertissement suivant: «... à mesure que l'intensité du conflit augmente, l'efficacité de la composante civile diminue et l'aspect militaire des opérations devient de plus en plus important.» Octobre 70 va lui donner raison.

À l'automne 1969, les militaires canadiens ont eu droit à leur répétition générale, petit cadeau des policiers montréalais en grève. Un an plus tard, lorsque débute la Crise proprement dite, force est de constater qu'ils ont bien su placer leurs hommes, entre autres les effectifs d'une armée de réserve permettant l'heureux mariage des dehors de la vie civile et du devoir militaire. Des exemples? L'assistant-directeur du SPM, Monsieur Pierre Laforest, à l'insistance de qui sera aménagé, en 1969, le centre de coordination appelé à devenir le *war room* des forces de l'ordre au cours de l'automne 70, est un officier de réserve de la police militaire. Pierre Bouchard, qui assure un grand retentissement aux communiqués du FLQ dans le *Journal de Montréal*, est un officier de réserve et informateur connu qui collabore, entre autres, avec les services de renseignement de l'armée. Du menu fretin, vraiment? Alors jetons un coup d'œil un peu plus haut: le «conseiller spécial» du premier ministre Bourassa, à la fois éminence grise et patronneur en chef du Parti libéral du Québec, est le colonel de réserve Paul Desrochers, «ancien» des services de renseignement militaire (vous croyez ça, vous, qu'on prend sa retraite des services secrets comme on cesse d'être coiffeur ou électricien?). Le plus haut fonctionnaire du Québec, le secrétaire exécutif du gouvernement, est Julien Chouinard, proche de Marc Lalonde et ancien lieutenant-colonel de l'armée canadienne. Beaucoup moins connu, le colonel Robin Bourne, un militaire de carrière, dirige, à compter de 1971, un groupe de renseignement ultra-secret mis sur pied par Ottawa. Si on songe que, en octobre, il n'a pas dû rester à se décrocher le nez dans son coin, ça commence à faire pas mal de colonels dans le paysage...

Quant aux simples soldats, les plus chanceux pouvaient se laisser pousser les cheveux et aller courir les filles à Percé. Peace! Une vie intéressante...

Collaborateur du Devoir

À suivre demain

\* Voir à ce sujet le livre controversé de Dan Loomis, *Not Much Glory - Quelling the FLQ*. Controversé, peut-être, parce qu'il s'agit du seul ouvrage d'un officier canadien sur les arcanes de l'intervention armée de 1970. Évidemment jamais traduit en français...

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390